

L'ECHO de FRONTENAC

Au SERVICE des COMTES de FRONTENAC - MEGANTIC - COMPTON

50e Année, no 41

Lac-Mégantic, mardi, 16 octobre 1979

.25c

Course à relais Fernand Grenier

MAGOG sort vainqueur de la 12^e compétition

Photos et texte
en page B-2 et B-3

Tous
les détails
sur le
PROGRAMME
de
RESTAURATION
HORS-ZONE

Page A-4



On ne ménage pas les applaudissements pour les St-Pierre [maire de Lambton] et Fernand Grenier y coureurs. En tous les cas, "Bob" Rousseau, Normand allaient avec coeur à l'arrivée des coureurs.

Dans Beauce-Sud

Les partielles auront lieu mercredi 14 novembre

Page A-3

**Pour la première fois
depuis 33 ans**



Il vous semblait que l'hiver n'avait pas coutume de commencer si tôt? Eh bien, vous aviez un peu raison... c'est la toute première fois depuis plus de 33 ans, soit depuis 1946, que la neige est aussi hâtive. Une fois ne sera peut-être pas coutume...

Un grand inconnu le "C.S.S."
Page B-6

Abondance d'originaux
dans la région
Page B-1

Bientôt dans la région

Retransmission de la bande
FM de RADIO-CANADA
Page A-3

M. Léopold Pilotte réélu
président de la S.S.J.B.
Page A-6



Pour vous, nous avons ... LU, VU, ENTENDU

Le pape a quitté les Etats-Unis sur un message de justice et d'amour. Mettant fin à son voyage triomphal d'une semaine aux Etats-Unis par une messe célébrée sur la place de Washington à proximité du Capitol, le pape Jean-Paul II a encore une fois condamné l'avortement et le divorce. Il a aussi prêché la justice et l'amour des faibles.

Un jeune Espagnol, âgé de 12 ans et demi est peut-être devenu le plus jeune papa de France. La maman, âgée de 14 ans à peine a mis au monde le 19 septembre dernier un bébé né un mois avant terme. Le bébé aurait été confié à ses grands-parents maternels.

Un DC-8 de la compagnie Swissair ayant 142 passagers et 12 membres d'équipage a pris feu dimanche soir après s'être posé sur l'aéroport d'Athènes. 25 à 30 personnes ont trouvé la mort dans cette catastrophe. L'accident serait dû à une défaillance des freins de l'appareil. Des médecins de différentes nationalités se rendant à Pékin pour un congrès se trouvaient à bord.

Le président Carter fera officiellement part de ses intentions électorales le 4 décembre prochain et il annoncera sans doute sa décision de chercher à obtenir un second mandat à la Maison Blanche.

Le 110e anniversaire de naissance de Ghandi a été marqué par des affrontements entre manifestants d'opinions opposés et la police.

La SEE Société pour l'expansion exportations a conclu un accord financier avec le Brésil pour appuyer la vente de trois bateaux canadiens. La vente serait réalisée par Vancouver Shipyards.

Le célèbre quotidien anglais de Londres "Times" pourrait revivre après 11 mois d'interruption, un accord de principe ayant été réalisé avec le syndicat ouvrier.

M. Hugh Faulkner, ancien secrétaire d'état libéral, a tenu des rencontres avec les gens du "Montréal Star" quotidien montréalais afin de faire revivre ce dernier.

La terre a tremblé dans toute l'Amérique centrale. Ces séismes ont surtout touché le Mexique, le Nicaragua et le Guatemala. Les secousses d'intensité 6 sur l'échelle Richtcher, n'ont pas fait de victimes.

L'homme vit dans un bain de radiation depuis toujours, selon le Dr P.J. Waight, du ministère canadien de la Santé et du Bien-être. Il affirme cependant que l'individu est suffisamment protégé tant à la maison que dans les endroits publics.

William O'Brint a été déporté du Canada et confié aux autorités américaines à Burlington, Vermont, d'où il sera conduit à Miami.

Sept oeuvres de Picasso, estimées à environ \$110,000 ont été volées à Paris chez un médecin ami du grand peintre. Le Dr Jaffe, âgé de 85 ans, a été attaqué dans son appartement par un malfaiteur qui s'est enfui avec les tableaux.

Le président Carter a annoncé à Washington le renforcement de la présence militaire américaine dans les Caraïbes. Ceci suite à la présence de forces soviétiques à Cuba. Il maintiendra également ses forces à Guantanamo, base américaine située sur l'île de Cuba.

La tentative de traverser les Etats-Unis en ballon libre a échoué. Le ballon le "De Vinci Trans américa" gonflé à l'hélium et de trente mètres de hauteur a fait un atterrissage forcé dû à une tempête à Van Wert dans l'Ohio.

Une nouvelle mine d'or a été inaugurée dans la province d'Orange de l'Afrique du Sud. Ceci représente un investissement de 89 millions de dollars. L'Afrique a produit l'an dernier 704 tonnes d'or soit 57% de la production mondiale.

Un vent de folie a soufflé sur tout les marchés de l'or. Le prix de l'or a atteint de nouveaux sommets et le dollar américain continue de fléchir.

Les experts croient cependant à une baisse du marché de l'or et à une remontée de la devise américaine.

Le Canada a perdu un contrat de 2 milliards avec l'Argentine. Ce pays ayant préféré un produit allemand sur réacteur nucléaire canadien Candu.

Trois cas confirmés de la maladie du Légionnaire ont été traités au cours de l'été dernier à l'hôpital général Victoria de Halifax.

Un sondage Gallup publié dernièrement indiquait que 35% des Canadiens admettaient eux-mêmes qu'ils étaient obèses. Sur ces derniers 19% déclarent suivre un régime.

Le premier ministre René Lévesque a nommé le député de Joliette Montcalm, M. Guy Chevette, au poste de Whip en chef du gouvernement. Il succède à M. Jérôme Proulx qui occupait cette fonction depuis 1976.

Le premier ministre Joe Clark a nommé M. James Jérôme au poste de président de la Chambre des Communes. M. Jérôme, député libéral, devient le premier président de la Chambre à être choisi dans les rangs du parti de l'Opposition.

Le ministre des Communications, M. David MacDonald, proposerait un système canadien de télédiffusion par satellite, dont l'implantation de la télévision à péage d'ici un an.

Le ministre Népalais du Tourisme a annoncé que trois membres d'une expédition ouest-allemande accompagnés de deux Népalais sont parvenus au sommet de l'Everest (8,800 mètres) où ils sont demeurés une heure.

Bill Lee, lanceur fort controversé des Expos de Montréal, a signé un contrat de trois ans avec l'équipe montréalaise.

Les Pirates de Pittsburg avec leur victoire sur les clubs de Chicago et combiné à la défaite des Expos aux mains des Phillies ont remporté le titre de la section est de la ligne Nationale de baseball.

Gilles Villeneuve battu à l'île Notre-Dame, se classent au second rang, vient d'enlever la Watkins Glen, le 29e Grand Prix des Etats-Unis. C'est également la 18e et ultime épreuve de la saison comptant pour le championnat du monde des conducteurs de formule 1.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

François DORE Pierre-G. PICARD
AVOCATS et PROCUREURS



Bureau d'Aide Juridique
5137 Frontenac, tél. 583-1214
Lac-Mégantic, G6B 1H2

GREFFARD et AUBUT

Pierre GREFFARD et Michel AUBUT
AVOCATS et PROCUREURS
5284 rue Frontenac Tél.: 583-2776
LAC-MEGANTIC

PARADIS et GIGUERE

Claude PARADIS et Robert GIGUERE
AVOCATS
Lac-Mégantic Lambton
5109 Frontenac Rue du Collège
583-3833 486-2502

ANDRE TURGEON

B.A. LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5175 rue Frontenac Tél.: 583-1477
LAC-MEGANTIC

Dewey ZAOR & Jean-Claude BOUTIN

AVOCATS et PROCUREURS
25 WELLINGTON NORD, Suite 706
SHERBROOKE, P.Q. Tél.: (819) 569-9933

ARPENITEUR-GEOMETRE

MICHEL GUAY

ARPENITEUR - GEOMETRE
4333 Baie des Sables - G6B 1R5 - Lac-Mégantic
Tél. (819) 583-3936

CHIROPRACTIENS

Clinique Chiropratique Lac-Mégantic

GUY LAJEUNESSE, d.c.
DOCTEUR en CHIROPRACTIQUE
4798 Laval Lac-Mégantic Tél.: 583-0128

COMPTABLES

BELANGER, HEBERT & Ass.

Comptables agréés Chartered Accountants
5330, boul. des Vétérans Lac-Mégantic (819) 583-0611
Lac-Mégantic, P.Q. G6B 2G2 Sherbrooke (819) 543-2331

INGENIEURS-CONSEILS

Lemieux, Royer Donaldson, Fields & Ass.

INGENIEURS - CONSEILS
Système d'aqueduc et d'égouts
Travaux municipaux - Structures
4927 rue Laval Lac-Mégantic (819) 583-2431
144 nord, rue Vimy Sherbrooke
Raymond Demers, ing. Raymond Cadieux, i.p. (819) 542-3876

CHIRURGIENS-DENTISTES

DR JEAN ROY, d.d.s.

CHIRURGIEN - DENTISTE
Sur rendez-vous: 8h00 à midi et 1h30 à 5h00
Mercredi et samedi exceptés
6312 Salaberry LAC-MEGANTIC Tél.: 583-2288

DR GERALD BOLDUC, d.d.s.

CHIRURGIEN - DENTISTE
Sur rendez-vous: 9h00 à midi
Mercredi et samedi exceptés: 2h00 à 5h00 et
7h00 à 9h00
3544 Milette 583-1026 Lac-Mégantic

CHIRURGIEN-DENTISTE

Dr Bernard CHAMPAGNE, d.m.d.

DENTISTE
6312 rue Salaberry LAC-MEGANTIC 583-4707

DENTUROLOGISTE

JEAN-ROCK THIBAudeau, d.d.

DENTUROLOGISTE
20, 125e rue, St-Georges Bcs (418) 228-7341
228, ave Cartier, La Guadeloupe (418) 459-6227
Rés. 228-7156

DENTUROLOGISTES

CLINIQUE DE DENTUROLOGIE LAC-MEGANTIC ENR.

Roger Dumas, d.d. du lundi au vendredi de 9h à 5h
le soir sur rendez-vous 583-0669
3838, rue Bernier LAC-MEGANTIC

Guy Perreault, d.d.
LAC-MEGANTIC

MEDECINS

CLINIQUE MEDICALE LAC-MEGANTIC

Médecine familiale, Pédiatrie - Obstétrique - Heures de bureau sur rendez-vous 583-3343
5256, rue Frontenac - Lac-Mégantic - Pour médecin de garde, composez

Dr Daniel Brochu, m.d., L.M.C.C. 583-1529
Dr Normand Dussault, m.c. L.M.C.C. 583-2388
Dr Pierre Marchand, m.d. 583-3216
Dr Marc-René Nogue, m.d., L.M.C.C. 583-3516

WOBURN

Centre Municipal
Lundi matin
Jeudi soir

MEDECIN

Dr PIERRE LAVIGNE m.d., F.R.C.S.

CHIRURGIEN GENERAL
5256 Frontenac, suite 101
Lac-Mégantic 583-3118

OPTOMETRISTES

DR MARCEL COUTURE, o.d.

OPTOMETRISTE
Pour rendez-vous, signalez:
Bureau: 583-0494 5862 rue Frontenac
Résidence: 583-0405 5858 rue Frontenac

NOTAIRES

L. L. BOURQUE

NOTAIRE
5335 rue Frontenac Edifice Bourque Tél. 583-2262
LAC-MEGANTIC

J.-P. PARADIS, d.e.c., l.s.c.o.

Docteur en optométrie
Examen de la vue - Verres de contact
Entraînement visuel
Pour rendez-vous: 583-4700 5035 boul.
LAC-MEGANTIC des Vétérans

PHARMACIEN

Claude CHARRON, I. pharm.

PHARMACIEN
5256 rue Frontenac Tél.: 583-2123
LAC-MEGANTIC

DENIS BELANGER

NOTAIRE
Rue Principale LAMBTON
C.P. 37 Tél.: (418) 486-7256

Daniel DROUIN & Alain TALBOT

NOTAIRES
Me Drouin est cessionnaire des greffes des
notaires C.-E. Côté et DeLourdes Lippé
4927 Laval LAC-MEGANTIC Tél.: 583-0707

VETERINAIRE

DR PIERRE OLIVIER

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
5078 rue Frontenac Lac-Mégantic
(bur.) 583-3232 (rés.) 583-3231
MOBILE 1-800-463-3111

Jean-Paul Normand, notaire

5254 rue Frontenac Tél. 583-4442
(édifice Ph.-C. Charron) LAC-MEGANTIC

1929

1979

50

L'ECHO de
FRONTENAC25,000
LECTEURS

Bientôt à Lac-Mégantic:

Retransmission de la bande FM de Radio-Canada

M. Roland Bérubé, du Service des communications de la Société Radio-Canada à Montréal, a révélé à notre envoyé spécial que l'antenne qui vient d'être érigée dans le rang 4 de Saint-Jean Vianney, au sommet du mont Rider, servira à la retransmission de la programmation FM de la Société d'état. Bien qu'elle semble être en état d'opération, l'antenne n'entrera en action que dans quelques mois.

La programmation de cette station est faite en français uniquement et pourra être captée par les auditeurs de la région en syntonisant 93,7, sur la bande FM évidemment; la musique classique y sera à l'honneur.

Réunion générale annuelle de la Croix-Rouge de Lac-Mégantic

Une vingtaine de 300 millions de bénévoles qui constituent la force d'action de la Croix-Rouge internationale étaient réunis la semaine dernière lors de l'assemblée générale annuelle de la Croix-Rouge locale.

Le croirez-vous? 300 millions de bénévoles M. Léo Lafleur, un des permanents de cette société internationale, a révélé ceci et bien d'autres choses encore, alors qu'il s'adressait aux bénévoles du comité local.

La Croix-Rouge est la deuxième société en importance sur le globe, immédiatement après les Nations-Unies. On retrouve des représentants de cet organisme dans pas moins de 128 pays.

Fondée il y a plus de 100 ans par Henri Dunant, cette société a évolué de façon constante au cours des ans. A ses débuts, la Croix-Rouge ne s'occupait que des soldats, et cela, uniquement en temps de guerre. Aujourd'hui, elle donne du secours à bien des gens, et dans plusieurs domaines. Secourisme après les ouragans, les inondations, les sécheresses, les tremblements de terre, bref, après tous les

sinistres majeurs.

La Croix-Rouge, s'est donc fixée deux buts principaux qui régissent ses interventions: premièrement, soulager la misère humaine, et deuxièmement, faire respecter les droits de la personne.

Lorsque l'on pense aux services offerts par la Croix-Rouge, collecte de sang nous vient immédiatement à l'esprit. Mais la Croix-Rouge, c'est bien plus que cela. Aide aux anciens combattants, réunion de familles dispersées de par le monde, cours de sécurité nautique et aquatique, cours de sécurité générale offerts dans les écoles etc.

FRAGMENTATION DU SANG

L'année dernière, 300,000 chopines de sang provenant de 237,585 donateurs par la Croix-Rouge, afin d'être redistribuées aux 135 hôpitaux de la province. Avant de remettre le précieux liquide aux hôpitaux, la Croix-Rouge le soumet à 13 tests de laboratoire. Chaque chopine de sang coûte environ \$30.00 à la société. S'il n'y avait pas de bénévoles pour accomplir le gros du travail, combien coûterait-elle?

Des recherches poussées sur la fragmentation du sang permettent maintenant une meilleure utilisation des ressources sanguines. Par exemple, si un patient a un besoin de globules blancs. Il est possible de lui donner uniquement ce dont il a de besoin. Le reste des composants du sang peut alors être utilisé pour soigner quelqu'un d'autre.

Cela permet, pour une même quantité de sang, de soigner près de 5 fois plus de personnes. M. Lafleur soulignait aussi que certaines personnes, volontaires pour donner du sang dans des cas d'urgence, peuvent donner uniquement l'élément dont le receveur a de besoin. Le sang du donneur est filtré par un appareilla-

On peut prétendre qu'à ce jour, la plupart des paroissiens de Sainte-Agnès sont informés de l'intention de leurs marguilliers de remplacer la quête à la messe, la dime, les frais pour les mariages et les funérailles par une contribution volontaire versée annuellement.

Il y a quelque temps, le comité chargé de la publicité du projet organisait un sondage afin de connaître le point de vue des gens. Le résultat est maintenant connu: 557 pour, 225 contre. Même s'il faut se réjouir de cet appui de la grande majorité (7 personnes sur 10), il importe de discuter les principales objections de ceux qui regrettent le changement proposé:

1-On est tanné des changements dans l'église.

2- On craint pour les finances de la paroisse.

3- On ne voudrait pas que les mariages et les funérailles soient gratuits.

4- On s'inquiète de perdre les montants versés par les visiteurs à la quête.

5- On considère que la formule serait difficile à appliquer pour les personnes âgées qui n'ont pas d'économies ou de compte en banque.

Il est bien certain que les changements ont été nombreux ces dernières années, mais refuser le changement par les temps qui courent, c'est se condamner à être malheureux à coup sûr. Les modifications qui se sont opérées dans l'église depuis 10 ou 15 ans

ont été généralement pour le mieux. N'est-il pas plus logique de dire la messe en français qu'en latin? Au fond, dans le cas présent, qu'est-ce que ça change? La forme seulement. Le principe reste le même: il s'agit toujours du don que l'on fait pour sa paroisse. C'est le même argent mais recueilli autrement.

Quant à ceux qui craignent que les finances de la paroisse s'en aillent chez le diable, il suffit de citer quelques exemples. Tous les endroits qui ont adopté ce système ont ramassé plus d'argent. En deux ans, la paroisse Notre-Dame de la Protection de Fleurimont a presque triplé ses entrées d'argent. Que ce soit dans les paroisses

(Suite à la page A-18)

spécial, qui garde seulement l'élément nécessaire du sang. Le reste est retourné au donneur, par une autre veine.

Comme vous la voyez, la Croix-Rouge est une force vivante et très répandue. Les bénévoles de Lac-Mégantic, de dire M. Lafleur, sont au coeur d'une section en santé, active et dynamique.

DEROULEMENT DE L'ASSEMBLEE

La présidente de la section méganticoise de la Croix-Rouge, Mme Marion Gourdeau a eu l'honneur de prononcer le mot de bienvenue, et de présenter les

membres de l'exécutif.

La secrétaire, Mme Thérèse Giguère, a subséquemment fait lecture des minutes de l'assemblée de 1978, qui furent adoptées telles que rédigées. On céda ensuite la parole à M. Régnald Bouillon, président de la campagne de souscription 1979, qui a fait un rapport détaillé des recettes de la collecte publique. Comme nous l'annoncions dans l'édition de la semaine dernière, l'objectif de \$8,000.00 a été dépassé. Au total, \$9,630.66 ont été données par les citoyens de la région pour la cause des défavorisés.

Après qu'on lui ait gentiment tordu le bras, M. Bouillon a accepté de bon coeur d'assumer la présidence de la campagne en 1980.

Au cours de l'année, les bénévoles ont réalisé plusieurs pièces d'artisanat qui ont été vendues au profit de la Croix-Rouge. \$103.00 ont ainsi été ramassés. Tous les bénévoles se sont dit prêts à poursuivre l'oeuvre de la Croix-Rouge, ne craignant point de donner de leur temps pour venir en aide à leurs frères dans le besoin.



L'âme dirigeante de la Croix-Rouge, section Lac-Mégantic. De gauche à droite on retrouve Mmes Thérèse Poirier, Marion Gourdeau, Almina Deslauriers, Helen Stearns, Thérèse Giguère et Eva Gauthier.



M. Régnald Bouillon, président de la campagne de souscription de la Croix-Rouge 1979, en compagnie de M. Léo Lafleur de la Croix-Rouge, et de M. Emile Cloutier, vice-président de la campagne, et responsable de la collecte dans les paroisses environnantes.

Les partielles auront lieu le 14

Respectant sa promesse, le Premier Ministre Lévesque a mis fin à un suspense qui durait depuis déjà plusieurs semaines en annonçant la date des élections partielles. C'est le 14 novembre prochain, donc, que les citoyens des comtés de Beauce-Sud Prévost et Maisonneuve se choisiront un député.

Tout près de nous, dans Beauce-Sud, rappelons que l'industriel Raymond Bois-

vert, candidat péquiste et Me Hermann Mathieu, porte-étendard libéral, convoitent un laissez-passer pour le parlement de Québec.

On sait que la semaine dernière, le Premier Ministre, qui était de passage à Saint-Ludger, avait suggéré la mi-novembre comme date probable des élections. Il savait donc de quoi il parlait. C'est à suivre.

Tous les détails sur le programme de restauration hors-zone

Vers le mi-septembre, les autorités municipales avaient annoncé avec une satisfaction évidente l'obtention par la Ville d'un important programme de restauration d'habitation. M. le Maire Jean Lessard avait alors promis la tenue d'une séance publique d'information au cours de laquelle les contribuables auraient le loisir de questionner des instances compétentes.

Chose dite chose faite. Mardi le 9 octobre dernier, à la grande salle du Conseil, les responsables de l'élaboration du programme expliquaient en détail la nature du programme, ainsi que ses critères d'éligibilité. M. le Maire Lessard a tout d'abord fait les présentations d'usage, cédant ensuite la parole à M. Pierre Blambert, délégué par la Société d'habitation du Québec S.H.Q. pour s'occuper du projet de Lac-Mégantic.

EXPOSE DE M. BLAMBERT

Le délégué de la S.H.Q. s'est tout d'abord fait un devoir de dessiner un court historique de l'obtention par Lac-Mégantic du programme de restauration hors-zone. Dès l'adoption par la Ville d'une résolution demandant à la S.H.Q. de lui accorder un programme, un lien étroit s'est établi entre l'organisme gouvernemental et la Municipalité. De manière à évaluer le degré de participation de tous les organismes impliqués dans le financement du programme, il fallait tout d'abord procéder à une évaluation des travaux à faire. Pour montrer son sérieux dans l'affaire, la Ville engageait l'architecte Robert Périnet, qui jouissait déjà d'une solide expérience dans les domaines, ayant travaillé à l'élaboration et à la réalisation de deux projets de ce type à Sherbrooke.

Un peu plus tard, un arrêté ministériel du Conseil du Trésor autorisait la S.H.Q. à effectuer \$395,000 à la réalisation du programme de Lac-Mégantic. C'était la toute première fois



M. Jean Lessard, maire de la Ville de Lac-Mégantic, a agi tant qu'animateur de la séance publique d'information sur le projet de restauration hors-zone. A sa gauche, M. Robert Périnet, architecte engagé par la Ville pour mettre sur pied le projet, a expliqué la nature des critères d'éligibilité au programme, ainsi que les normes fixées par la Société d'habitation du Québec et la Société centrale d'hypothèque et de logement.

qu'une petite ville comme la notre se voyait attribuer un programme d'une telle envergure. Au total, plus de \$3,300,000.00 seront investis dans les limites de la Ville pour la restauration de maisons. On comprendra l'enthousiasme des dirigeants municipaux, d'autant plus que depuis plusieurs mois, MM Périnet et Pierre Fecteau, directeur général de la Ville, travaillent ardemment à l'aboutissement de l'affaire.

Pour M. Blambert, l'objectif premier d'un tel programme est de prolonger l'existence d'une maison directe de la restauration d'un groupe d'habitations dans une même agglomération, n'est pas à dédaigner en tant qu'objectif.

A la participation du gouvernement provincial, par le biais de la S.H.Q., se greffe la contribution fédérale via la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement S.C.H.L., qui, bien que plus généreuse, est aussi beaucoup plus exigeante, d'après M. Blambert.

La contribution de la S.H.Q. et celle de la Ville sont identiques, représentant chacune 12%

du coût des travaux pour un total, donc de 25%.

Pour chaque dollar que la Ville donnera, la S.H.Q. en fera autant. De plus, de rajouter M. Blambert, la S.H.Q. a la réputation de payer rapidement.

COMMENT ET POURQUOI OBTENIR UNE SUBVENTION?

La parole est maintenant à M. Robert Périnet. Se présenter à l'Hôpital de ville constitue la première étape à franchir pour obtenir un octroi. Chaque dossier sera étudié par M. Périnet lui-même ou par un agent de restauration. Une évaluation des travaux à faire sera ensuite exécutée sur place.

Informé du coût des travaux, le propriétaire pourra alors retirer sa demande, s'il estime bon de le faire, préférant laisser tomber, ou tout simplement remettre le tout à plus tard. Car, soulignons-le, un propriétaire ne peut obtenir qu'une seule subvention pendant la durée du programme.

Pour qu'une maison puisse être éligible à un programme de restauration,

elle doit présenter au moins un aspect important qui soit déficient. Il peut s'agir d'un vice de charpente, de plomberie, d'électricité, d'une défectuosité du système de chauffage, ou encore qu'un quotient de sécurité inadéquat en cas d'incendies.

Après que tous ces aspects importants aient été considérés, différents travaux de moindre importance pourront être étudiés pour fins de subvention. Il pourra alors s'agir de revêtement extérieur, de peinture, de portes ou fenêtres etc.

LA SUBVENTION AU PROPRIETAIRE OCCUPANT

Quelque soit son revenu, le propriétaire occupant peut obtenir 25% du coût total des travaux. S'il a gagné moins de \$6,000.00 au cours de l'année antérieure, il pourra alors se voir octroyer, dans certains cas, une subvention égale à la totalité des travaux. Cependant, s'il a gagné plus de \$11,000.00, un octroi sera plafonné à 25%. Pour calculer le revenu, la S.C.H.L. considère le revenu du chef de famille. Si la femme travaille, les deux revenus s'additionnent, et \$1,000. est soustrait du total. Chaque enfant à charge permettra la soustraction de \$300.00 supplémentaire.

SUBVENTION AU PROPRIETAIRE-LOCATEUR

Dans le cas du propriétaire-locateur, le revenu ne compte absolument pas. La S.H.Q. et la Ville versent automatiquement, si le cas est accepté, un total de 25% du coût des travaux. Le fédéral versera 50% du coût de la restauration, et ce jusqu'à concurrence de \$2,500.00. Par exemple, s'il y a \$5,000. de travaux à effectuer dans un logement, 25% sera alloué (\$1,250), plus 50% (\$2,500), pour un octroi total de \$3,750.

PROGRAMME DE DEMOLITION

Le programme permet

aussi l'obtention d'une subvention applicable à la démolition d'un bâtiment accessoire devenu vétuste. 50% des frais de démolitions seront payés par le programme, mais jusqu'à concurrence de \$250.00.

Les organismes à buts non-lucratifs seront considérés comme des propriétaires-locuteurs.

Répondant à la question d'un contribuable qui désirait savoir s'il était possible pour un propriétaire d'effectuer les travaux de restauration lui-même, M. Blambert a répondu par l'affirmative. Cependant, certaines normes spécifiées dans la résolution de la Ville adoptée à cet effet devront obligatoirement être respectées, afin d'assurer une certaine qualité dans l'exécution des travaux.

Dans le cas d'un bâtiment à vocations multiples, comprenant par exemple un commerce au rez-de-chaussée et des logements aux étages supérieurs, le programme ne s'appliquera qu'à la partie résidentielle de l'édifice. De plus, la superficie commerciale ne pourra dépasser 25% de la superficie totale de l'immeuble.

LES LOYERS AUGMENTERONT-ILS?

Suite à l'exécution des travaux, un propriétaire-locateur ne pourra augmenter le loyer qu'en proportion de l'investissement personnel qu'il aura fourni. Un taux maximum de location sera défini par les agents de restauration. Si le propriétaire outrepassait cette norme, il y aura alors bris de contrat et des recours pourront être pris contre le propriétaire.

Les travaux faits avant le début du programme ne sont pas subventionnables. Dans le cas d'un propriétaire qui effectuerait lui-même les travaux, son temps de main-d'oeuvre sera rémunéré en proportion du montant des matériaux utilisés. Si \$500.00 de matériaux sont utilisés, le propriétaire recevra \$500. pour son temps.

MEFIEZ-VOUS

MM Blambert et Périnet ont conclu en soulignant que la durée du programme devrait être d'environ 5 ans. Il n'y a donc pas d'urgence. Et dans un autre ordre d'idées, M. Blambert a invité la population à se méfier des éventuels vendeurs de recouvrement d'aluminium ou de vinyle. Il appert que des plaintes ont été enregistrées dans plusieurs régions contre de tels vendeurs, qui tentent de vous vendre du revêtement avant l'obtention de la subvention. Aucun contrat ne doit donc être signé sans l'approbation de l'agent de restauration, qui sera en mesure de vous prévenir d'une fraude possible.

Sur le Pont d'Agnes
(denos éditions antérieures) par Louis-Philippe POULIN (Tous droits réservés)

Après des milliards d'années l'homme dans la lune, au sujet duquel tant de choses ont été dites, va tout simplement être de notre imagination trop vive.

Le porteur de fagots de bois ramassés le jour du Sabbat, la figure de cette déesse des nuits esquissant un sourire narquois aux amoureux attardés, pour l'avoir trop contemplée, tout cela va s'écrouler devant les révélations faites par l'astre principal des nuits.

Maintenant que la science a écorché la face de la lune, que jettera-t-elle sur le dos de la terre.

Les astronautes ne peuvent perdre la boule... terrestre parce qu'ils ont les deux pieds dessus, mais en ajustant leurs lunettes, ils voient de plus en plus d'étoiles.

Aussi longtemps qu'il y aura des pauvres parmi nous, et il y en aura toujours, il y aura aussi des personnes charitables pour les secourir.

Il faut entendre tout ce qui se chante, se joue, se dispute et se débite à la radio pour conclure que si la terre est une vallée de larmes, l'air est un peu là, pour lui inspirer des sujets lar-moyants.



M. Pierre Fecteau, directeur général de la ville de Lac-Mégantic, a travaillé très activement à l'élaboration du programme de restauration. On le voit ici en compagnie de M. Pierre Blambert, de la Société d'habitation du Québec, qui est chargé du projet de Lac-Mégantic. M. Blambert a fait un court historique du programme de restauration, en plus d'expliquer les normes régissant la participation de la S.H.Q. à ce projet.

FONDE EN 1929

L'ÉCHO DE FRONTENAC

JOURNAL HEBDOMADAIRE REGIONAL

Rédaction et administration à 5040 Boul. des Vétérans Tél. 583-1630

LAC-MEGANTIC

Mme L. Philippe Poulin directrice

MEMBRE des HEBDOS du CANADA et de l'AUDIT BUREAU of CIRCULATION

HEBDOS DU CANADA

Circulation certifiée

ABONNEMENTS

CANADA	1 an \$ 6.00
	2 ans \$15.00
ETATS-UNIS	1 an \$20.00

Imprimé aux ateliers de l'Imprimerie Poulin Lfée St-Joseph de Beauce

Courrier de la 2e Classe Enregistrement No 1148

OPINIONS

Sous cette rubrique nous reproduisons les lettres signées que nous recevons traitant de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité du journal et de son éditeur.

CA VA CHAMBARDER A LAC-DROLET?

Pour répondre à l'article paru dans l'Echo du 9 octobre ayant comme titre: "Pourquoi tant chambarder", je crois qu'il y a une mise au point à faire au niveau de la population.

Je me demande pourquoi certaines personnes vont faire une tempête dans un verre d'eau au sujet de ce fameux terrain de tennis. La raison du déplacement de ce terrain de tennis est fort simple, c'est qu'il y a un règlement dans les lois de Fabrique: Articles 71-74 pour se conformer aux demandes du gouvernement du Québec par le projet de loi 20, chapitre 76-82 mis de l'avant en 1968 et repris en 1973 qui les oblige à se départir des entreprises de loisirs qu'ils ont sur leur terrain.

Alors revenant au contenu de l'article paru sur "L'Echo dans opinions", je me demande où veut aller la personne qui a écrit cette article.

Premièrement parlons de son esprit patriotique. Comment peut-on accrocher du patrimoine après une structure d'acier recouvert de brioche et qui est bâtie depuis environ dix ans.

Deuxièmement comment peut-on traiter de bornés des gens qui veulent améliorer le sort des joueurs de tennis en voulant leur réinstaller deux tennis (peut-être trois au lieu de un) en leur fournissant un bon système de lumière adéquat en les mettant à l'abri du vent et en les éloignant également du bruit. Aussi, s'il était informé et réfléchi tant soit peu, il ne traiterait pas ces personnes de bornées. Ces personnes sont les membres du conseil qui sont prêtes à fournir la machinerie et les hommes de la municipalité pour refaire les tennis et qui sont sensibles à notre cause, les membres de l'OTJ qui veulent améliorer le sort des sportifs et leur fournir les installations nécessaires; fait à noter, ces deux groupes de personnes sont nommées par la population pour administrer leurs biens, il y a également la Chambre de Commerce avec ces 80 membres qui nous appuie à cent pour cent, alors, cher monsieur, je crois que vous prenez la population du Lac-Drolet pour une "Gang de bornée".

Maintenant, quant aux arbres qui entourent le grillage, soit sans crainte, on va les laisser là.

Quant au prix d'entretien du tennis, personne ne sait ce qu'il a coûté, car il a toujours été entretenu par le curé de la place depuis 30 ans.

Au sujet de l'accès du terrain, je me charge, mon cher Jeannot de te transporter sur mes épaules pour les 250 pieds de plus que tu auras à faire pour aller jouer.

Alors, Jeannot, si tu ne veux pas manquer le bateau et commencer à ramer d'avant avec nous, dépêche-toi à embarquer car les travaux sont commencés depuis le lundi le 8 octobre.

A bon attendeur, salut!

Samuel Royer,
directeur des loisirs St-Samuel inc.

La coqueluche du mois

M. Guy Théberge
Lac Mégantic



Le Village Culturel, ça rend "populaire" le goût de faire quelque chose en art...

Hommage à mon père au nom des miens

Lac-Mégantic le 10 octobre 1979

M. J-Emile Cloutier
6344 Salaberry
Lac-Mégantic,

Cher papa,

Je ne peux pas résister à l'envie de vous écrire toutes mes félicitations pour le grand succès que vous avez obtenu une fois de plus dans votre campagne de souscription pour la Croix-Rouge, où vous avez amassé avec l'aide de vos bénévoles l'énorme somme de \$5878.00 dans la région avoisinante de Lac-Mégantic.

Un tel succès nous prouve une fois de plus que vous avez encore beaucoup de cœur et d'abnégation à l'ouvrage malgré vos respectables 76 ans. Inutile de vous dire que c'est sur votre exemple de vos années passées au service du public et encore sur votre dévouement d'aujourd'hui que nous, vos enfants, nous puissions tout le courage et la force de réussir à peu près tout ce que nous entreprenons.

Il me faut en même temps remercier et rendre hommage à maman qui est et qui a toujours été là près de vous pour vous seconder.

Puisse Dieu être assez bon de vous garder encore parmi nous pour plusieurs années et en aussi bonne santé que présentement.

Nous vous aimons et vous admirons tous.

Gisèle

Un soir d'octobre et...

L'écho de l'Angelus

Au clocher du village, j'entends le dernier coup, Ma pelouse est jaunée, mes rosiers... sont fanés, La frioleuse fauvette, ne chante plus beaucoup... La voûte de mon vieux chêne, est presque abandonnée...

Demain, je n'verrai plus autour des nids moelleux, Voltiger les petits... sous le regard d'une mère, Le souffle du grand nord, est trop cruel pour eux... Ils sont partis très tôt, pour de plus douces terres.

Me voyant déjà seul... comment vivre sans eux...? Sans leurs doux gazouillis, sans leur chant matinal, En goûtant l'oreiller... j'étais vraiment heureux! Pourvu que leur absence, ne me soit pas fatal...

Dans ce pays de froid... loin d'un soleil ardent, Sans brise parfumée... privée de ses caresses, Mon âme est souvent triste, mais chante cependant, Pour bannir tout ennui... qui, lentement l'opresse...

Au sentier du jeune âge... il se glisse des jours, Un peu comme ceux-là... ce sont les jours moroses, Bien cruels pour le cœur, et qui semblent si lourds, Que l'âme ne croit plus revoir encore... les roses.

Mais ces jours décroissant, ne sont que la rançon, Du printemps, qui viendra réjouir nos Chaumières, Ce long gel ne saurait empêcher la moisson, De germer à nouveau... dans toute âme sincère.

Ainsi, jamais ne meurt une fidèle amitié, Même! lorsqu'on appréhende son immortalité, Courage encore mon cœur! banni toute anxiété, Du printemps qui naîtra, reviendra l'amitié.

Dominique l'Oublié

P.S.: Pour le plaisir de ceux qui se contentent de peu... je fais ici mention de nos braves vieillards, acceptant encore une fois le dur hiver, se contentant de percer un peu d'une main presque froide... le givre de la fenêtre, pour mieux voir tomber ces dernières feuilles, enviant leur sort... pour ainsi dire.

Sans le laisser entendre, ils seraient heureux je crois, de s'endormir sous la neige avec... leurs souffrances et mérites.

MARC LAPOINTE Station de Service

- Alignement et balancement de roues
- Service réparations électriques
- Pneus neufs et réchappés
- Fabrication de clefs d'autos ou autres
- Antirouille

4540 rue Laval Lac-Mégantic Tél. 583-1818

COURRIER DE L'ASSURANCE AUTO

présente en collaboration avec votre hebdo régional

Le remisage de votre auto vous donne droit à un remboursement

Avec l'approche de l'hiver, je songe à remiser mon automobile pour quelques mois. Est-ce que je peux obtenir un remboursement pour l'assurance auto et comment dois-je procéder?

Vous aurez effectivement droit à un remboursement sur votre contribution à l'assurance auto en remisant votre automobile. Le montant de ce remboursement se calcule selon le nombre de mois complets entre le mois du remisage et le 1^{er} mars. À titre d'exemple, si vous remisez votre voiture en octobre, le remboursement sera calculé sur 4 mois (novembre à mars) ce qui représentera 28\$, puisque votre contribution de 85\$ est répartie sur 12 mois. À cet effet, on vous remettra une note de crédit que vous pourrez conserver ou vous faire rembourser en vous adressant au Service du contrôle financier du Bureau des véhicules automobiles.

Pour bénéficier de ce remboursement, vous devrez remettre au Bureau des véhicules automobiles (B.V.A.) votre plaque et votre certificat d'immatriculation, en vous présentant à une succursale du Bureau des véhicules automobiles ou à une caisse populaire participante.

Par ailleurs, on vous remettra, moyennant 2\$ pour les frais administratifs, un certificat de remisage vous permettant de réimmatriculer ce véhicule dans la même année d'immatriculation (avant le 1^{er} mars) et ce, sans frais additionnels.

Si vous avez des questions sur l'assurance automobile écrivez à:
Courrier de l'assurance auto
Régie de l'assurance automobile du Québec
1134, ch. St-Louis
Sillery, Québec
G1S 1E5
Tél.: 1-800-361-7620

BILLET HEBDOMADAIRE

OCTOBRE

Octobre est pour moi, le mois des couleurs. L'érable met un gilet rouge qui est plus voyant et qui paraît plus chaud; un coup de sang change aussi l'ubac de l'Orford. On cherche à voir du beau, de la couleur, pour oublier que les glaçons seront là bientôt et que, même si on aime le ski, on sera transi et mal à l'aise du froid.

Vous verrez la nature sourire; infusez lentement le mot sourire et tâchez d'en ressentir un bien-être dans votre cœur et dans votre âme. Cueillez ensuite le mot JOIE et laissez la joie mettre un peu de route à vos pommettes comme le froid a badigeonné l'arbre de rouge. L'érable sait qu'il sera dépouillé de ses feuilles, mais il reste calme. Pensez un moment à ce mot: calme. Soyez ouverts et réceptifs à son pouvoir, retrouvez un centre calme en vous; un calme qui apporte la paix. Vous expérimenterez mieux la présence de Dieu si vous pouvez vous établir dans le calme physiquement. "Dans le calme et dans la foi, sera votre force, votre pouvoir (Isaïe 30, 15)".

L'érable qui retient la terre de mon parterre change à l'approche de l'hiver, mais il garde confiance qu'il s'en tirera. Une fois que tu as établi le calme en toi, tu retrouves la foi avec plus d'assurance. Tu devras confiant, assuré, qu'avec l'aide de Dieu tu pourras affronter et réussir tout ce que la journée, la semaine, t'apporteront et te demanderont.

Gilles Légaré, ptre

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE
Gar. Maurice (Pitou) Turcotte (Fils)
au 4256, rue Laval-Nord — 583-2311

EN SPECIAL: Changement d'huile - graissage, filtre, vérifications niveau d'huile, antigel

\$1195 pour le mois d'octobre sur les modèles populaires

Mécanique générale — Vente de pneus — Essence ouvert de 7h30 a.m. à 10h p.m.

VOS PROBLÈMES DE RÉFRIGÉRATION VOUS METTENT L'ESTOMAC EN BOULETTE? LA SOLUTION C'EST

Wilfrid Boulet
REFRIGÉRATION

ENTRETIEN ET RÉPARATION DE TOUT SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION AGRICOLE DOMESTIQUE COMMERCIALE INDUSTRIELLE

4332 rue Letellier
Lac-Mégantic
tél. 583-1293

RÉFRIGÉRATEUR
CONGÉLATEUR
CHAMBRES FROIDES
REFROIDISSEUR À LAIT
BULK TANK
AIR CLIMATISÉ ETC.

Santé et chiropratique

COMMENT VIVRE DORENAVANT POUR EVITER LE MAL DE DOS

Ne vous penchez jamais en pliant la taille seulement, plier les hanches et les genoux.

Ne soulevez jamais un objet lourd plus haut que votre tour de taille.

Retournez-vous et faites face à l'objet que vous désirez soulever...

Evitez de soulever des objets mal équilibrés, maintenez à proximité de votre corps les objets lourds.

Ne soulevez jamais un poids plus lourd que celui que vous pourriez manipuler à votre aise.

Ne soulevez pas et ne transportez pas des meubles lourds. Attendez que quelqu'un de comptent soit là

pour le faire.

Evitez les mouvements brusques, la surcharge soudaine des muscles. Apprenez à vous déplacer d'un pas assuré, en balançant les jambes à partir des hanches.

Quand vous êtes debout, assis ou couché, apprenez à garder la tête ligne droite avec votre épine dorsale.

Evitez les fauteuils moelleux, les sofas où l'on s'enfoncé et quand vous êtes assis pour une longue période, croisez les jambes pour vous reposer le dos.

Votre chiro est la seule personne qui pourrait déterminer si votre mal dans le bas du dos est dû à une posture erronée. Il est le meilleur juge pour décider si vous pourriez faire des exercices physiques pour le maintien de votre corps en forme. Quand vous faites de la gymnastique, évitez tout exercice qui courbe ou fatigue le bas de votre dos, tel que se pencher vers l'arrière ou vers l'avant et toucher ses orteils en ayant les genoux raides.

SPECIALEMENT POUR LES DAMES

Porter des chaussures à talons moyens, en ayant soin que ceux-ci soient à peu près la même hauteur. Eviter d'alterner des talons hauts avec des talons plats.

Mettez un appuie-pied sous le bureau de votre époux et un repose-pied sous le berceau.

Changez les langes du bébé en étant assise sur le lit auprès de lui.

Ne vous penchez pas et ne vous étirez pas pour accrocher le linge, haussez le panier à linge et abaissez la corde.

Empruntez-vous ou achetez une chaise balançoise, le balancement repose le dos tout en interchangeant le groupe de muscles employés.

Entraînez-vous rigoureusement à employer vos muscles abdominaux en rentrant votre abdomen. Avec le temps cette contraction deviendra une habitude et vous serez envieux pour votre ligne attrayante.

Où que vous soyez, laissez à un homme le soin d'ouvrir les portes et de soulever les fenêtres, par nature, ils ont les avant-bras plus forts les rendant plus aptes à ces mouvements.

Pour avoir une bonne posture, concentrez-vous à redresser le "corset naturel" les muscles fessiers et ceux de l'abdomen. L'exercice du soulèvement du bassin est spécialement recommandé aux femmes en vue de corriger le port du bassin en relation avec l'épine dorsale.

Dr Guy Lajeunesse

M. Léopold Pilotte réélu président de la SSJB



M. LEOPOLD PILOTTE président

"Le 24 septembre dernier avait lieu au sous-sol de l'Eglise Ste-Agnès, une assemblée générale pour tous les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Lac-Mégantic et à l'occasion, les membres ont procédé à l'élection du "Nouvel Exécutif" de la Société pour la période 1979-1980.

Ont été élus: M. Léopold Pilotte, président, Mme Fachelle Lachance, "Vice-

présidente", Mme Thérèse Fillion, secrétaire, M. et Mme Arthur Poulin, directeurs, M. et Mme Jeanne et Léandre Breton, directeurs, M. et Mme Cécile et Léon Charbonnier, directeurs, M. et Mme Estelle et Ienis Breton, directeurs, Mme Juliette Pilotte, directrice, M. Gérard Lachance, directeur, M. Rossaire Fillion, directeur, Rév. Charles-Henri Doyle,

animateur spirituel.

Félicitations à tous ces Officiers qui ont été élus pour représenter dignement, auprès de la population, la Société St-Jean-Baptiste qui se veut représentative et dynamique pour le mieux-être de tous nos concitoyens".

Léopold Pilotte président

ANGE-AIME LAPIERRE
MATERIAUX de CONSTRUCTION

AUDET Tél. (manuf.) 583-2277, (rés.) 583-0131

Grand choix de pré-finis — Moulures de toutes sortes en plastique et en bois
Carreaux à plafond — Revêtements à plancher — Copeaux (rip pressée)
Contre-plaqué — Formica, etc...

NOS PRIX SONT ABORDABLES

CO-OP

BATTERIES COOP A PRIX SPECIAUX

Garanties 60 mois
12 volts C24C
450
également disponible batteries sans entretien (installation non comprise)

\$67.00

Les TEMPS FROIDS nous ARRIVENT

ANTIGEL

TOUTE SAISON de PREMIERE QUALITE

Protège contre le gel jusqu'à -64°c

Maintenant format de 4 litres

SPECIAL \$ 6.95

VERIN HYDRAULIQUE

Garantie contre tout défaut de fabrication pour une période de 90 jours	1 1/2 tonne	Prix: \$14.79
	3 tonnes	Prix: \$19.95
	5 tonnes	Prix: \$25.00
	8 tonnes	Prix: \$36.90
	12 tonnes	Prix: \$46.05
	15 tonnes	Prix: \$76.15
	20 tonnes	Prix: \$95.75

SOUFFLEUR "SNOW FLITE MTD"

MODELE 11 PH 33 po.
10 PH 33 po.
10 PH 26 po.
8 PH 24 po.

L'hiver... on l'aura avec ses tempêtes de neige

Soyez prêt!

Coopérative Agricole de Lac-Mégantic
propriété des cultivateurs membres

au service de toute la population

3342, rue d'Orsennens
Lac-Mégantic, Qué. G6B 2R2

Tél: (819) 583-4444

CONSTRUCTIONS

Patrick Boucher enr.

ENTREPRENEUR-GENERAL

POUR TOUTS GENRES DE FONDATIONS: résidentielle, commerciale ou industrielle...

CONFIEZ VOS TRAVAUX A UN EXPERT qui effectuera vos travaux à des PRIX COMPETITIFS pour une QUALITE SUPERIEURE

Constructions Patrick Boucher enr.

TEL.: 1 (819) 583-0150 — AUDET

Maintenant équipées pour citernes à purin circulaires

Estimation gratuite sans frais de transport dans un rayon de 50 milles

Echos d'il y a dix ans

AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE CAMPING

Au cours d'une conférence de presse de M. le Maire Paul Leblanc et du député provincial M. Fernand Grenier, une nouvelle a été dévoilée à l'effet que pour la somme de \$130,000. La Ville de Lac-Mégantic cédera au Centre Mgr Bonin un terrain de la Baie des Sables, lequel terrain devra être aménagé en site de camping caravaning. M. Fernand Grenier a pour sa part annoncé que son gouvernement donnera une subvention de l'ordre de \$125,000.00 qui sera affectée à l'aménagement du site.

ELECTIONS MUNICIPALES

Bien que rien ne soit encore officiel, la liste des candidats à la Mairie et à l'échevinage pour les élections municipales du 26 octobre prochain se précise. Il est à peu près certain que Me Luc-Lin Fourque briguera les suffrages à la Mairie, tandis que plusieurs bulletins de présentation circulent toujours. Plus de détails la semaine prochaine.

DOUBLES NOCES D'OR

Au Foyer Jeanne-Mance avaient lieu la semaine dernière des célé-

brations grandioses pour célébrer les noces d'or de M. et Mme Hector Durand ainsi que M. et Mme Arthur Labrecque.

FONDATION DE LA JEUNE CHAMBRE DE LAMBTON

Un groupe d'hommes d'affaires de Lambton ont formé récemment les cadres d'un nouvel organisme, la Jeune Chambre, dont le but principal sera de favoriser le commerce et l'industrie dans cette localité.

50e DES C DE C

La première initiation du local 2043 des Chevaliers de Colomb (Lac-Mégantic) avait lieu en 1919. 50 ans après, il est de mise de fêter cette étape importante. Un programme spécial de fêtes a été mis sur pied par MM Odilon Vallerand, Grand Chevalier et Alyre Fortin.

EXPANSION DE LA BESTAR

Envisageant une expansion très rapide de la Bestar, M. Jean-Marie Tardif a cédé la majorité de ses actions à trois jeunes administrateurs dynamiques. Il s'agit de MM Paulin Tardif, Yvon Perreault et Faymond Latulippe.

Le plus, on vient d'ériger à la Bestar une bâtisse de 32' par 145' qui double-

ra la surface de production.

DECES

Mme Roméo Gendron, de Lac-Mégantic, à l'âge de 62 ans. M. Gaston Hallée, de Lac-Mégantic, à l'âge de 43 ans. M. Arthur Tardif, de Courcelles, à l'âge de 84 ans. M. Michel Legendre, de La Guadeloupe à l'âge de 20 ans. M. Raoul Langlois, d'Audet, à l'âge de 66 ans. Mme Alfred Brûlotte, de Lac-Mégantic, à l'âge de 75 ans.

IL Y A VINGT ANS

Plusieurs personnalités civiles et religieuses ont

participé à l'inauguration du nouveau village de Milan. Une commission consultative d'urbanisme vient d'être fondée à Lac-Mégantic. Ce nouvel organisme est appelé à prendre du zénon, favorisant l'embellissement et le développement de notre ville. A Saint-Samuel, on fêterait dernièrement le 15e anniversaire des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc.

IL Y A TRENTE ANS

Une automobile conduite par M. Rodolphe Gendron de Coaticook et filant vers Springhill, tente de dépasser un camion conduit par M. Edmond Fontaine lorsqu'un peu plus loin, M. Raoul Lapointe, guidant sur la chaussée une paire de chevaux se fait heurter par l'automobile de M. Gendron et meurt instantanément. M. Richard Girard de notre ville meurt à l'âge de 96 ans. Les membres de la ligue des propriétaires se réunissent sous la présidence de M. Antonio Bédard.

Cn parle de l'élargissement du viaduc de la rue Salaberry. Les propriétaires décident d'appuyer le Conseil sur la question du règlement d'eau qu'il veut adopter.

seil sur la question du règlement d'eau qu'il veut adopter.

IL Y A QUARANTE ANS

C'est la semaine prochaine qu'aura lieu l'appel nominal! Trois candidats sont en lice dans le comté et certains avancent que les libéraux sont favorisés pour gouverner à Québec!

Si... ou
OXFAM

les Obligations d'Épargne du Canada

Toujours aussi populaires

Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada sont datées du 1^{er} novembre 1979 et offrent encore les qualités qui les ont popularisées auprès des épargnants canadiens depuis 33 ans: elles sont sûres, flexibles, faciles à encaisser et rapportent un bon intérêt—10¼% par année jusqu'à l'échéance en 1986. On a bien raison de dire qu'elles valent leur pesant d'or.

Vous pouvez acheter vos Obligations d'Épargne du Canada selon deux formules, au choix:

L'obligation à intérêt régulier

Si vous désirez recevoir votre intérêt annuellement, vous opterez pour l'obligation à intérêt régulier. L'intérêt est payé le 1^{er} novembre de chaque année par chèque envoyé par la poste ou, si vous préférez, votre intérêt sera automatiquement déposé à votre compte de chèques ou d'épargne. Il suffit d'en faire la demande à l'achat de vos obligations.

L'obligation à intérêt composé

Si vous désirez faire fructifier votre placement, vous préférerez l'obligation à intérêt composé, qui permet de capitaliser l'intérêt. Après la première année, votre intérêt sera automatiquement réinvesti à un taux annuel garanti de 10¼%.

Voici comment augmentera la valeur d'une obligation à intérêt composé de \$100:

1 ^{er} nov.	Valeur	1 ^{er} nov.	Valeur
1980	\$110.25	1984	\$162.89
1981	\$121.55	1985	\$179.59
1982	\$134.01	1986	\$197.99
1983	\$147.75		

Choisissez l'obligation qui vous convient le mieux

Vous pouvez acheter les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada jusqu'à concurrence de \$25 000. On peut acheter les deux types d'obligations au comptant et, de plus, on peut se procurer l'obligation à intérêt composé par le Mode d'épargne mensuelle.

Note: Cette année, pour la première fois, si vous encaissez vos nouvelles obligations jusqu'au 31 décembre 1979 inclusivement, elles seront rachetées à leur pleine valeur nominale sans l'intérêt couru. Si vous les encaissez après le 31 décembre 1979, vous recevrez en plus de la pleine valeur nominale tout l'intérêt couru à partir du 1^{er} novembre 1979.

En vente maintenant

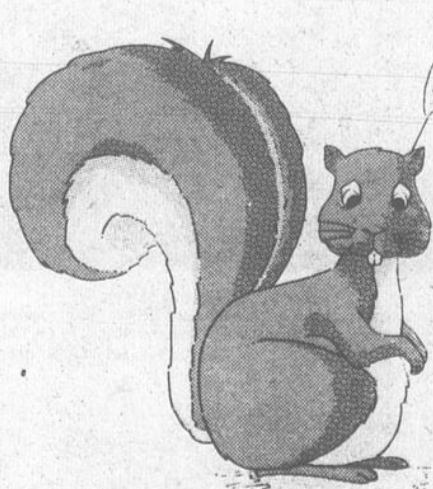
Vous pouvez vous procurer vos nouvelles Obligations d'Épargne du Canada chez tous les agents vendeurs autorisés, soit les banques, courtiers, sociétés de fiducie et caisses populaires. Ne tardez pas, achetez les vôtres dès aujourd'hui!

10¼%

par année pendant 7 ans

Excellentes nouvelles au sujet des Obligations d'Épargne du Canada que vous possédez

À compter du 1^{er} novembre 1979, le taux de rendement annuel moyen à l'échéance des émissions datées du 1^{er} novembre 1974 au 1^{er} novembre 1978 inclusivement est majoré à 10¼%. De plus, toutes les obligations non échues achetées avant septembre 1974 vous donnent droit à un boni en espèces payable le 1^{er} novembre 1979. Vous trouverez de plus amples renseignements à votre banque ou à toute autre institution financière autorisée.



Elles valent leur pesant d'or!

SPECIALITE

RADIATEURS SERVICE

R. BOUCHER AUTO RADIATEURS
RESERVOIRS à ESSENCE
et à DIESEL

- NETTOYAGE
- SOUDURE
- REMPLISSAGE
- REPARATION

VENTE et SERVICE
SUR TOUS GENRES de RADIATEURS
et RESERVOIRS

Assurez-vous que le système de refroidissement de votre auto ou de votre camion est à point par une vérification de votre radiateur. Nous faisons le nettoyage, la réparation et le soudage de tous genres de radiateurs et de réservoirs.

Nous installons de nouveaux radiateurs sur toutes les marques d'automobiles, de camions, d'équipements lourds et forestiers.

SYSTEME D'ECHANGE NEUF et USAGE

REFROIDISSEUR D'HUILE A TRANSMISSION AUTOMATIQUE



R. BOUCHER AUTO RADIATEURS

R.R. 1 - Lac-Mégantic 583-0304
St-Jean Vianney

HEURES D'OUVERTURE: 7 heures à 21 heures
Samedi: 7 heures à 18 heures

REDACTION ET ADMINISTRATION A LAC MEGANTIC

ORGANE DE LA VILLE DE LAC MEGANTIC ET DE LA REGION

L'ECHO de FRONTENAC

Calendar for August 1944 with days of the week and dates.

VOL XV No 41

Ste-Marie, Bas. JEUDI 10 AOUT 1944

L. Philippe FOULIN, directeur

Les trois chefs à la radio

Tous ceux qui étaient aux écoutes, au soir de mardi ont pu entendre les trois grands chefs politiques de notre province qui se sont adressés aux électeurs dans des termes que nous résumons plus bas:

L'HON. M. ADELARD GODBOUT fut le premier à adresser la parole. Le résultat final de l'élection n'était pas encore complètement connu lorsque M. Godbout s'exprima en ces termes: "Ce qui m'intéresse, ce qui m'a toujours intéressé, ce n'est pas le pouvoir, c'est l'avenir de ma province. Chef du gouvernement ou chef de l'opposition provinciale, je tâcherai de continuer, de servir, d'aider les miens, de travailler à préparer notre avenir. Si nos adversaires sont victorieux ils peuvent compter de ma part sur une pleine, loyale et entière collaboration".

L'HON. MAURICE DUPLESSIS dit que L'Union Nationale poursuivra une politique qui aidera Québec à recouvrer tous les droits que notre province a cédés, ces dernières années. Le vote populaire est la punition infligée par la province à ceux qui ont abandonné ses droits. "Nous continuerons, dit-il, la politique sociale et familiale de l'Union Nationale, nous la compléterons et nous la perfectionnerons, nous lutterons jusqu'au bout, jusqu'à la victoire finale pour le respect et la récupération de nos droits, pour l'avancement de la province de Québec dans la voie du progrès".

M. ANDRE LAURENDEAU s'exprimait dans les termes suivants, dans la même soirée qui a suivi le vote, mardi: "Ma victoire dans Laurier et l'élection de trois autres candidats du Bloc sont le début d'une marée montante qui submergera la province de Québec. Les électeurs de Laurier qui m'ont élu ainsi que ceux des autres comtés où des candidats du Bloc ont remporté la victoire ont rompu la coalition des puissances financières, de même que celles de l'argent des vieux partis politiques pour élire le chef provincial du Bloc et quelques-uns de ses lieutenants".

LES TROIS CHEFS ELUS Comme on a pu le constater à la lecture du rapport des élections provinciales que nous venons d'offrir à nos lecteurs, les chefs des trois grands partis à l'élection de l'autre soir, ont été élus dans leur comté respectif: MM. Duplessis dans Trois-Rivières, Godbout dans L'Islet et Laurendeau dans Laurier.

L'honorable Maurice Duplessis reprend le pouvoir

Le vote qui vient d'être donné dans la province, lui donne sept députés de plus qu'à Monsieur Godbout. — Le Bloc obtient quatre sièges.

M. PATRICE TARDIF, DE L'UNION NATIONALE EST ELU DANS FRONTENAC.

L'élection provinciale, dont nous avons plus d'une fois parlé dans notre journal au cours de la campagne qui vient de se terminer, a causé partout de la joie et du regret à la fois. Dans les cercles politiques où se trouvaient groupés les partisans du gouvernement qui vient d'être battu, c'est avec regret, avec déception même qu'on a appris le résultat final du vote, mardi soir dernier. Par contre, dans les milieux occupés par les amis du parti de l'Union Nationale, c'est avec une joie immense qu'on a acclamé l'élection du chef, l'Hon. M. Maurice Duplessis. Par un vote plus considérable que jamais, l'électorat a donné sa confiance au chef de l'Union Nationale. On se rappelle qu'en 1936 après une quarantaine d'années de régime libéral, la province de Québec avait élu le nouveau parti de l'Union Nationale; en 1939 elle était revenue à ses administrateurs; mardi, elle a de nouveau pris la décision de remettre l'Union Nationale à la direction des affaires de notre province et de confier ses destinées à l'Hon. Maurice Duplessis et aux collaborateurs qu'il se choisira.

La majorité de M. Tardif dépassera 1,100 voix

Bien qu'il ne nous soit pas possible de dire exactement ce que sera la majorité du candidat élu dans Frontenac, M. Patrice Tardif, de l'Union Nationale, on nous informe qu'elle dépassera 1100 voix. Lorsque le recomptage officiel des votes aura été fait la semaine prochaine, copie du rapport sera envoyé à notre journal, nous a-t-on informés et nous en ferons la publication pour l'information de nos lecteurs. On sait qu'à l'heure présente le député élu, Monsieur Tardif, aurait 1,100 voix de majorité, cependant au fur et à mesure que parviennent les rapports officiels de nos différentes paroisses, cette majorité est augmentée.

Docteur Tancrede Fiset, M.D.L. MEDICINE GENERALE. SPECIALITES: Maladies de la femme, Traitements électriques. Heures de bureau: De 9.30 heures A.M. à 9.30 heures P.M. BUREAU: 31, rue Frontenac, près du théâtre. TEL. 135. RESIDENCE: 46, rue Champlain. TEL. 141-E (Pour la nuit). Sorties de jour et de nuit, sur appels par téléphone. LAC MEGANTIC, Cté Frontenac

Sur le Pont d'Agnès

Après le grand bal politique, un joli coup de balai!

Les gros canons d'Ottawa étaient sur la défensive fédérale.

Le haut-parleur ne peut relever les basses accusations.

Si vous avez lu ou entendu tous ces discours politiques de toutes les couleurs vous penserez peut-être comme nous, que le silence, quelquefois est doré.

Ces hauts-parleurs, devant lesquels les orateurs de toutes les couleurs se sont succédés, ont à maintes reprises changé de ton.

Puissions-nous maintenant, dans l'intérêt de tous et de chacun, entendre de partout, le sage commandement suivant: "déposons armes!"

Nous prédisons que les fumées de la bataille politique ne se dissiperont pas avant une autre guerre... électorale.

La lutte a été contestée, mais l'élection ne le sera pas.

Tous ces journalistes qui se vantent d'avoir un bon caractère, ont eu, au cours de la dernière campagne, maintes occasions de le mettre à l'épreuve.

Des milliers de mains d'électeurs et d'électorales, qui ont applaudi durant la campagne, se contentent aujourd'hui de comprimer les battements de coeur.

Sous les drapeaux politiques aussi, les Canadiens qu'Ontario, savent se battre.

Sur les bulletins de vote également, il arrive aux derniers d'arriver les premiers.

Notes locales A LAC MEGANTIC

La température est plutôt fraîche depuis quelques jours, après nous avoir offert une chaleur suffocante. Les politiciens ont été fort bien servis, sous ce rapport au cours de leur campagne puisqu'il a fait beau presque régulièrement. Aussi leurs assemblées ont-elles pu être tenues, en plein air très souvent, bref ce fut une température idéale que celle des derniers huit jours.

M. Jean-Paul Boulé est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

M. Philippe Panneton, avocat est retourné à Trois-Rivières, après avoir passé quelques semaines à Lac Mégantic et dans la région, à l'occasion de la campagne électorale.

M. J.A. Blanchette, député de Compton aux Communes, de Charlevoix, était au milieu de ses électeurs de Lac Mégantic, dimanche.

Le docteur Louis-Georges Huard, est de retour de Québec, où il a subi son examen, répondant à l'appel de l'Armée Canadienne.

Mlle Juliette Duchesneau, de Lewiston Me, a passé une semaine dans la famille de Mme J.D. Duchesneau, sa mère.

Mlle Antoinette-B. Giguère et Monique Sévigny sont de retour d'un voyage en Ontario où elles ont visité quelques unes des villes de cette province: Toronto, Ottawa, Niagara Falls et Hill.

M. et Mme Albert Dion, Mlle Simone Dion g.m., et M. Guy Dion d'Est; Broughton, ont visité la famille de Mme Léon Leblanc ainsi que M. et Mme J.E.A. Roger et Mesdemoiselles Roger.

Mme Donat Duchesneau passe un mois à Lewiston Me, visitant des parents. Elle se rendra également à Old Orchard.

Le soldat Victor Paré, de St-Malo, Québec était l'hôte de Mlle Her-

L'oeuvre des dames auxiliaires toujours très apprécié

Nous avons parlé, dans notre journal, de l'appréciation que l'on fait outre-mer de l'oeuvre très importante poursuivie par les Dames Auxiliaires du Régiment de la Chaudière, à Lac Mégantic. Parmi les nombreuses lettres reçues en ces derniers temps par ces dames, celle dont nous publions plus bas le texte illustre une fois de plus le plaisir que causent à nos braves militaires ces généreux envois qu'ils reçoivent de Lac Mégantic et de la région par l'entremise des Dames Auxiliaires. Voici la teneur de la lettre en question:

France 26 juillet 1944 Mesdames:

Veuillez recevoir au nom de mes hommes et en mon nom personnel, un sincère merci pour votre envoi de cigarettes.

Et plus d'ailleurs, elles sont appréciées.

Votre reconnaissant, J. Bureau, Lieutenant Régiment de la Chaudière

Nouvel échevin

M. Wilfrid Bellefleur succède à M. Willie Gagnon comme échevin du quartier nord.

La vacance provoquée par le départ de Lac Mégantic, de M. Willie Gagnon, échevin du quartier nord, vient d'être comblée par la nomination de M. Wilfrid Bellefleur, à l'échevinage de notre ville.

Monsieur Bellefleur a eu les honneurs d'une élection par acclamation. Lundi soir, il siégeait pour la première fois comme nous le disons dans une autre colonne.

Nous félicitons sincèrement M. Bellefleur pour la confiance qu'il a su inspirer à la population de Lac Mégantic et lui offrons nos vœux les meilleurs dans l'exécution du mandat qui lui a été confié.

DE NOUVEAU PREMIER MINISTRE



L'HONORABLE MAURICE-L. DUPLESSIS chef de l'Union Nationale et député de Trois-Rivières, que l'électorat de la province de Québec désignait mardi, pour succéder à l'honorable Adélard Godbout.

Détail du vote à Lac Mégantic

M. Patrice Tardif, député élu, reçoit 671 voix, M. Henri-La Gagnon recueille 622 voix, Mre Gérard Lacoursière obtient 500 voix, M. René DeBlois en décroche 247 et M. Jean-Baptiste Mathieu 12.

Nos lecteurs de Lac Mégantic et de tout le comté de Frontenac seront certainement intéressés à la lecture des quelques renseignements que nous leur donnons ici, détaillant le vote tel qu'il a été donné dans la ville de Lac Mégantic aux élections de mardi. Suivent les noms des candidats en lice, le nom des différents polls et le nombre de votes obtenus par chaque candidat:

Table with columns: Poll, Lieu, Tarif, Gagnon, Lacoursière, DeBlois, Mathieu. Rows 1-10 showing vote counts for various locations.

Majorité de M. Patrice Tardif, sur son plus proche adversaire: 49 voix.

M. Patrice Tardif remercie

Quelques minutes après avoir connu, dans le comté de Frontenac, le résultat du vote de mardi, le député élu, M. Patrice Tardif, de l'Union Nationale nous faisait parvenir pour publication dans notre journal, le message suivant à l'adresse de ses électeurs et de ses électrices de Frontenac:

"Mes chers amis: Je remercie du plus profond de mon coeur ceux qui, de près ou de loin, ont contribué dans le comté de Frontenac, à la victoire d'aujourd'hui. Ma pensée s'envole en ce moment, plus particulièrement vers nos amis qui, dans bien des cas, ont contribué dans l'ombre à notre succès.

Je remercie les dames et les demoiselles pour tout leur travail; je désire remercier d'une façon toute particulière, tous nos organisateurs de paroisses, sans oublier naturellement, notre dévoué organisateur en chef, M. Ernest Bourque, maire de Winslow.

Vous avez fait, électeurs et électrices de Frontenac votre devoir, tout votre devoir. Il m'incombera maintenant de faire le mien. Vous me trouverez sur la brèche, toujours, à la défense de vos droits, de vos légitimes aspirations. A tous et à toutes, je dis donc du plus profond de mon coeur un cordial merci de ma part de même que de celle de mon épouse, à qui je dois une large part de mes succès.

En attendant le plaisir et l'avantage d'avoir l'occasion de vous servir de mon mieux, je vous réitère mes remerciements et je dis à tous un amical au revoir". Patrice TARDIF, député de Frontenac.

LE NOUVEAU DEPUTE DE FRONTENAC



M. PATRICE TARDIF de l'Union Nationale que les électeurs et les électrices du comté de Frontenac, choisissaient comme député, en lui accordant la majorité de 1,100 voix, aux élections de mardi dernier.

Renommé Depuis 50 Ans THE "SALADA" Malgré les difficultés actuelles la qualité superbo de ce thé favori est maintenue.



Echos de la police municipale

ACCIDENTS

Un jeune homme qui circulait à bicyclette a subi des blessures légères lorsqu'il a heurté une voiture en mouvement. Il semblait que la bicyclette circulait en direction sud rue Laval près de la rue Maisonneuve, lorsqu'une voiture qui la précédait obliqua vers la droite, coupant de ce fait le chemin du vélocypède. Les policiers de la sûreté municipale ont assuré le transport du jeune homme à l'Hôpital St-Joseph. Après un examen sommaire, il a pu regagner son domicile. Cela se passait le 7 octobre, vers 19h45.

VICTIME DE LA MAIN INVISIBLE

Dans l'édition de la semaine dernière, nous avions parlé de l'accident causé par une remorque qui s'était mystérieusement détachée de son attache, endommageant dans sa course deux voitures. Un accident à peu près similaire s'est produit le 10 octobre, causant des blessures sérieuses à un malheureux... poteau d'acier situé aux abords de la propriété d'un concession-

naire d'automobiles. Dommages au poteau: \$100. environ. Cependant, et ça se gâte, la remorque, dans sa débandade, s'attaque féroce à une automobile légalement stationnée, lui infligeant des dégâts de près de \$800.

Mystérieux, n'est-ce pas? Deux accidents intuités similaires en deux semaines. Il est probable que nous avons affaire à une main invisible, mûe par un dessein maléfique, qui détache les remorques pour faire danser les agents d'assurances. Blague à part, le capitaine Pierre Boulé vous rappelle que la chaîne de sécurité est obligatoire pour traîner une remorque derrière un véhicule automobile. Tant qu'il n'y a pas des voitures qui sont endommagées, ça peut toujours passer, en forçant. Mais lorsqu'une remorque se détachera à la sortie des classes, ça fera mal. Prudence, s'il vous plaît.

APRES VOUS; BANG!

Après avoir effectué son arrêt obligatoire, un automobiliste a omis de céder le passage à une voiture qui avait priorité. Ce manque

de politesse sera puni par une facture de près de \$1 000... Ca se passait le 10, à 20h15. Diablement coûteux pour une leçon de bienséance!

PLAINTES: VOS VOISINS JAPPENT!

Le quartier de la police municipale a été saisi de plusieurs plaintes concernant des chiens errants. Nous l'avons déjà dit, nous le redirons: médaille ou pas, il est formellement interdit de laisser un chien en errance. C'est une question de civisme. Votre voisin n'aime peut-être pas voir son terrain engraisé par les cadeaux de votre jappeux. D'ailleurs, il paraît que l'engrais de chien est un des moins efficaces.

COURAGE ET CARACTERE

Trois individus masqués de cagoules et armés d'un revolver inoffensif ont frappé un noeud quand ils

ont tenté à deux reprises de dévaliser un octogénaire domicilié à Lac-Mégantic. Le vieillard leur a opposé une résistance ferme mettant les jeunes délinquants en fuite. Lorsqu'ils sont revenus pour une troisième fois, notre homme commençait à avoir son voyage de ce qu'il croyait tout d'abord être une farce et il donna un coup de fil aux policiers municipaux. Rendus sur les lieux, les policiers devaient procéder à l'arrestation des trois jeunes gens. Une enquête a été ouverte en marge de cette affaire.

EFFRACTION

Une plainte a été portée par les autorités d'un club social de notre ville après qu'ils aient découverts que quelqu'un s'était introduit par effraction dans leur local. Cependant, aucune marchandise n'a été volée.

Proteau, M. et Mme Paul Rodrigue, M. et Mme H. Paul Rosa, M. et Mme Gérard Rosa.

Ensemble nous nous sommes acheminés vers Huntingville où nous avons passé une journée très agréable, au Club social Val Margarita.

Nous avons vécu des heures très reposantes, à cette auberge de vacances d'été qui est en même temps un centre récréatif pour les 40 ans et plus...

Vers le milieu du jour, nous nous sommes réunis dans une attrayante salle à dîner où nous fut servi un copieux repas.

Dans les heures qui ont suivi, plusieurs attractions champêtres nous ont permis de contempler cette riche nature environnante, et d'intéressants jeux d'in-

térieur ont captivé notre attention et notre curiosité.

En sommes, ce fut chaleureux et fraternel.

Nous gardons le meilleur souvenir de cette journée qui nous a donné l'occasion de nous connaître davantage et de mieux nous apprécier.

Le retour à la fin de la journée s'est effectué dans un enchanteur décor d'automne que nous avons contemplé en cotoyant ces terrains boisés d'érables dont les feuilles multicolores nous ont fait rêver. Quelle belle nature!

Vive notre famille de l'Age d'Or de Saint-Sébastien qui sait organiser des sorties saines et enrichissantes!

Rose Carrière

Club de l'Age d'Or de Saint-Sébastien

Après avoir gardé le mutisme depuis quelques mois, voici que nous sortons de notre léthargie et que nous commençons nos activités au bénéfice de tous nos membres qui s'en réjouissent.

C'est ainsi que le 25 septembre dernier, nous avons organisé une journée champêtre qui a été bien agréable pour tous ceux qui ont participé.

Voici les noms de ces derniers: Mme Yvonne Gosselin, présidente. Mme

Mathias Bergeron, Mme Ernest Bernier, Mme Hervé Bernier, Mme Jeanne Bernier, Mme Madeleine Bolduc, Mme Amédée Bolduc, M. Benoit Bolduc, Rose Carrière, Mme Hélène Desmarais, Mme Rosaire Hallé, Mme Napoléon Lacroix, Mme Eliane Leclerc, Mme Napoléon Lapierre, M. Noël Morin, M. Gérard Paradis, Mme Alexandrina

SCIES à CHAÎNE

NOUVEAU COMMERCE de VENTE de scies à chaîne

HUSQVARNA

REPARATION DE TOUTES MARQUES

MICHEL GIROUX

Chemin de Nantes (en face de la route de Marsboro)

583-0440

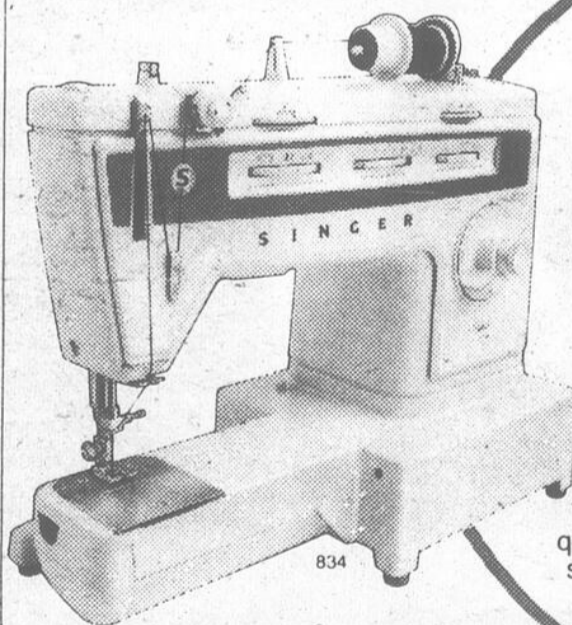
OUVERTURE: 18h à 23h (lundi au vendredi) Samedi et dimanche toute la journée

LA VENTE SURBOUM SINGER



(...c'est dans le sac!)

Faites vite! Les rabais volent la vedette!



Saisissez l'occasion d'acheter une machine À BRAS LIBRE et point extensible à

\$60. DE RABAIS

Bras libre pour les endroits difficiles d'accès, point extensible pour les jerseys collants ou autres tissus-mode modernes et, de plus, 7 points-motifs incorporés. Alors que la grande Vente Surbourn bat son plein, mettez la main sur une machine à coudre de Singer.

(Mallette ou meuble en supplément)

SINGER

REMISE D'ÉCHANGE ET FACILITES DE PAIEMENT

Marque déposée de La Compagnie Singer du Canada Ltée

VENTE

PRE-SAISON

10 JOURS SEULEMENT JUSQU'AU 27 OCTOBRE

CHEZ **MADELEINE**

MANTEAUX d'HIVER

pour fillettes grandeurs ass. Quantités limitées

Spécial \$25.00 et \$45.00

SPECIAL HABITS de NEIGE et ENVELOPPES pour BEBES

HABITS de NEIGE

7 à 14 ans rég. \$55.00

Spécial \$40.00

CHOIX de GILETS

2 à 6X ans \$3.99

7 à 14 ans \$4.99

HATEZ-VOUS

Quantités limitées

à vous d'en profiter

20% d'escompte sur **MANTEAUX et HABITS de NEIGE**

chez **Madeline**

SPECIALITES POUR ENFANTS

5259 FRONTENAC LAC-MEGANTIC

tél. 583-2470

Votre représentant **PAUL BILODEAU**

Centre de Couture Singer

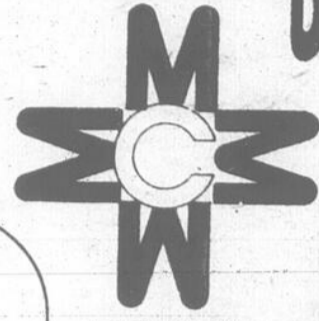
LES PROFESSIONNELS DU
**DISQUE
RUBAN**
et **CARTOUCHE**

**SPECIAUX
d'OUVERTURE**

OUVERTURE

OFFICE

Carrefour du



CARREFOUR

CARREFOUR LAC-MEGANTIC
"Un temps nouveau"



**500 longs-jeux
GRATUITS**

au 500 premiers clients



CONQUISTADOR
AGUA



PATRICK HERNANDEZ
BORN TO BE ALIVE



GET THE KNACK



SARDOU
DISQUE D'OR



DANIEL LAVOIE
NIRVANA BLEU



KENNY ROGERS
THE GAMBLER



JULIO IGLESIAS
A VOUS LES FEMMES



BEE GEES



EVE
THE ALAN PARSONS PROJECT



NANA MOUSKOURI
LINE VOLX

AU CHOIX

599
CH.

OUVERTURE OFFICIELLE au DISQUE

LE LAC-MEGANTIC

*Premier arrivé
premier servi*
du **MERCREDI 17 OCTOBRE**
au **SAMEDI 20 OCTOBRE**
Profitez de nos

SPECIAUX d'OUVERTURE



GRANDE QUANTITE
Longs-jeux, cassettes 8 pistes
et mini-cassettes

.99 1.99 2.99 3.99

Aussi sur

**8 pistes
et
mini
cassettes**

si disponibles

AU CHOIX
99
CH.



C'EST A VOIR
Beaucoup
d'autres
SPECIAUX
en magasin



VILLAGE PEOPLE

9.49



STARMANIA

8.49



THE MUSIC FOR UNICEF CONCERT

6.99



ABBA
VOULEZ-VOUS



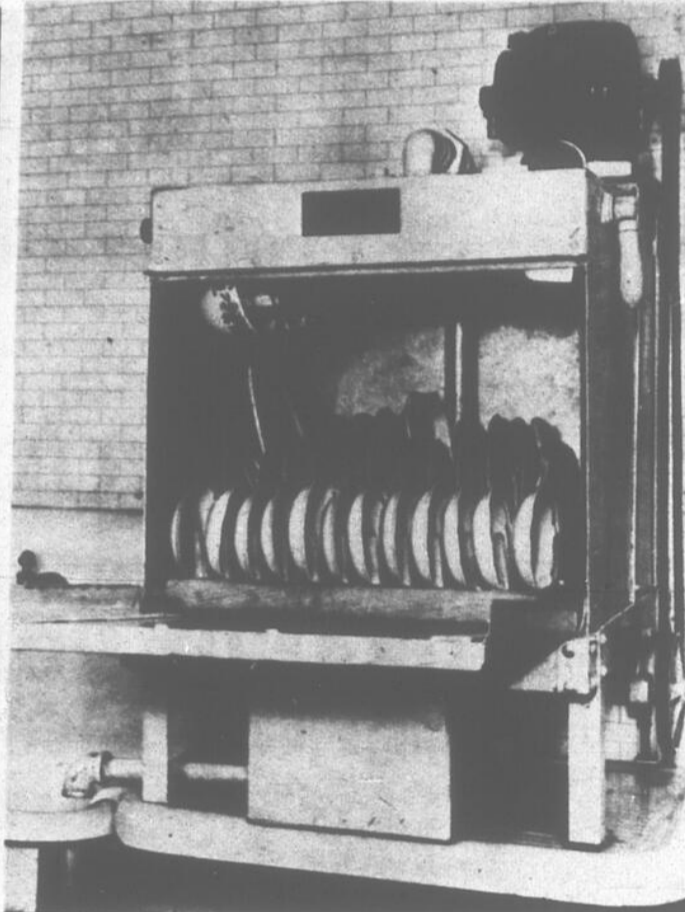
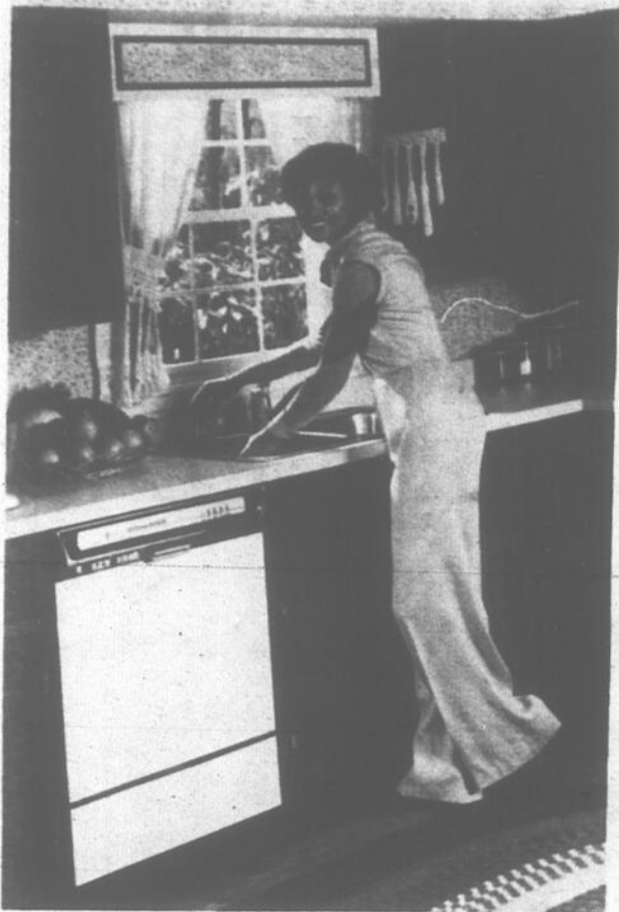
LED ZEPPELIN
IN THROUGH THE OUT DOOR

AU CHOIX

6.49

QUANTITE LIMITEE

Entretiens Féminins



La création du lave-vaisselle est due à une femme inventeur: Joséphine Cochrane

La Division KitchenAid de Hobart Manufacturing Company Limited célèbre de 30e anniversaire de lave-vaisselle KitchenAid pour la maison, dont la création remonte aux années 1880, alors que Joséphine Garis Cochrane concevait et construisait le premier lave-vaisselle pour son usage personnel.

Mme Cochrane avait fondé une société, la Crescent Washing Machine Company, pour vendre son lave-vaisselle aux restaurants. A l'exposition de Columbia de 1893, son entreprise était tellement réputée qu'elle avait vendu toutes les machines utilisées dans les restaurants de cette Exposition Universelle. Les dites machines ont obtenu le diplôme et la médaille "pour la meilleure construction, la plus gran-

de durabilité et la meilleure adaptation au travail prévu".

En 1926, Hobart Corporation, de Troy (Ohio) a acheté Crescent qui a continué d'être un important fournisseur de lave-vaisselles commerciaux sous la marque Hobart.

Les recherches ont continué dans le domaine du lave-vaisselle pour la maison et, en 1949, Hobart a présenté le premier lave-vaisselle KitchenAid pour la maison. Les perfectionnements techniques de KitchenAid permettaient de vendre un lave-vaisselle pour la maison de prix raisonnable et les progrès techniques de l'époque permettaient également le chauffage approprié de l'eau et son adoucissement éventuel dans la maison.

Les lave-vaisselles KitchenAid vendus actuellement au Canada sont construits à Owen Sound, Ontario.

Aujourd'hui, environ 24% des maisons au Canada qui ont l'électricité ont aussi un lave-vaisselle automatique. Aux Etats-Unis, ce rapport atteint 35%.

L'économie de temps est l'un des principaux avantages d'un lave-vaisselle dans la maison. D'après une étude récente effectuée par une université, l'emploi d'un lave-vaisselle permettait d'économiser 16.2 heures de travail par mois, soit 25 journées de travail de huit heures par an.

La santé familiale est un autre élément important: d'après une étude de La Faculté de médecine de l'Université de Louisville, le lave-vaisselle est plus hygiénique que le lavage à la main. Au cours de cette étude, l'examen d'échantillons de vaisselle lavée à la main a révélé une moyenne unitaire de 390 bactéries, alors que la moyenne unitaire était inférieure à 1 bactérie pour les échantillons provenant du lave-vaisselle; aucune bactérie n'a pu être décelée sur 74% de ces échantillons (Les normes de la santé

publique permettent un compte maximum unitaire de 100 bactéries pour la vaisselle de restaurant).

Une raison de cette amélioration de l'hygiène, c'est qu'il est impossible de laver la vaisselle à la main dans de l'eau dont la température dépasse 120 F environ, alors que l'eau du lave-vaisselle est chauffée à 140 F - 160 F. De plus, le lave-vaisselle permet l'usage de détergents plus forts et la vaisselle est séchée au moyen d'air aseptisé, au lieu d'une serviette qui peut avoir servi à plusieurs usages dans la cuisine.

Le lavage au lave-vaisselle réduit également le bris des verres et des plats ainsi que les égratignures de l'argenterie.

Aujourd'hui, des dispositifs comme les chevilles de blocage dont sont équipés les paniers de lave-vaisselle, facilitent le chargement des articles fragiles. Les paniers réglables permettent également le chargement d'articles de toutes formes et grandeurs.

On estime que 300,000 Canadiens achèteront cette année un nouveau lave-vaisselle et KitchenAid leur offre, en plus des avantages ci-dessus, des dispositifs permettant d'économiser l'énergie.

Tous les lave-vaisselles KitchenAid comprennent l'économiseur d'énergie par séchage à froid. Grâce à ce dispositif, une soufflerie lente fait circuler l'air non chauffé sur la vaisselle, pour la sécher.

La Division KitchenAid est fière de contribuer depuis 30 ans à faciliter les travaux ménagers par des moyens toujours plus efficaces et plus pratiques.

Alimentation et santé



Par: LILY VALLIERES
diététiste professionnelle
CLINIQUE MEDICALE
LAC-MEGANTIC,
Lac-Mégantic 583-3343
Lambton 486-7480

L'ÉPICERIE ME CÔUTE TROP D'ARGENT?

Quand vous vous allongez le bras pour saisir un aliment à l'épicerie, il faut peut-être s'arrêter un instant et se demander pourquoi?

- Voici quelques raisons possibles:
- J'en ai toujours eu chez-nous.
 - Je n'en ai jamais eu chez-nous.
 - N'aman me l'offrait jadis comme récompense.
 - Mes voisins, mes amis en prennent bien, eux.
 - N'a préférée, l'annonce à la télé. En le prenant je ressemble un peu plus à cette vedette.
 - Qu'est-ce qu'on va dire si je n'ai pas de chips et de cola pour les visiteurs et amies?

Après tout, je viens d'avoir une augmentation de salaire.

Je suis bien stressé ces temps-ci, ça m'en prends.

Je suis tellement frustré, je me défoule sur les aliments.

Je m'ennuie tellement, ça me distrait.

Je me sens déjà plus vigoureux dès que je vois un gros steak dans mon assiette.

Après tout, notre seul plaisir dans la vie, c'est de manger.

Mes enfants vont voir que je les aime, si je leur achète des friandises.

Les publications ont découvert qu'en se basant sur la valeur émotive des aliments, ils nous manipulent à souhait.

La morale de cette histoire, c'est d'essayer de dépister chez-nous les symboles qui font que l'on achète tel ou tel aliment superflu.

Nous pouvons ainsi, nous modérer et grossir notre portefeuille toujours trop mince.



ENERGUIDE

Si vous êtes à la recherche d'un nouveau réfrigérateur n'oubliez pas de vérifier l'étiquette Energiguide lorsque vous comparez les prix.

En vertu de la Loi sur l'enballage et l'étiquetage des produits de consommation, cette étiquette doit être apposée sur tous les modèles fabriqués après le 30 septembre 1978.

Elle vous indique la consommation d'énergie du réfrigérateur, en kilowattheures (KWh), dans des conditions normales d'utilisation. Une consommation moindre d'électricité signifie un coût moindre, ce qui peut vous permettre de réaliser des économies importantes autant en dollars qu'en énergie pour la durée de l'appareil. Ceci n'est pas à négliger en cette époque de conservation de l'énergie, compte tenu du coût sans cesse croissant de l'électricité.

Le nouveau Répertoire Energiguide de CCC donne la consommation d'énergie

d'environ 600 modèles de réfrigérateurs vendus au Canada.

Vous y trouverez également un tableau comparatif qui vous permet de calculer les économies que vous pouvez réaliser sur une période de dix ans.

Par exemple, la différence entre un modèle qui consomme 125 KWh par mois et un autre qui en consomme 175, équivaut à \$240.

En épargnant ainsi quelques dollars par mois, vous accumulerez vite la somme nécessaire à l'achat d'un autre appareil électroménager.

Pour obtenir votre exemplaire du Répertoire Energiguide 1979 des réfrigérateurs: Guide de consommation d'énergie d'appareils électroménagers, écrivez au bureau Consommation et Corporations Canada, 25 Nord, rue Wellington, suite 500, Sherbrooke, Québec - J1H 5B1. (u téléphonez à 565-4723.

ORGUES — PIANOS
à des prix les plus compétitifs sur le marché

- ORGUES LOWREY et PIANOS LESAGE
- Cours d'orgue, piano, guitare
- VENTE - SERVICE
- PIECES et REPARATION

Pour cours d'orgue, piano et guitare, communiquez avec

STUDIO LIGORI
4767, Laurier (près de Cousineau) 583-0118

G. ROY Luminaires
MAGASIN DE LUSTRES
5368 Frontenac — 583-1942 — Lac-Mégantic

Grand choix de lustres de tous genres
Installation et services avec achat de \$80.00 et plus

VENTE - REPARATION - INSTALLATION
de pompes submersibles
pour puits artésiens

Tous appareils
NU-TONE
carrillons - pharmacies
hottes de poêles, etc.

Beau choix de BOTTES d'hiver
POUR TOUTE LA FAMILLE
à BAS PRIX

Bottes de vinyle doublées
pour enfants à partir de **\$9.95**

Bourses A VENDRE EN GROS ET DETAIL
cuir et uréthane

Roch RODRIGUE
3851 Lemieux — LAC-MEGANTIC — 583-2240

REDACTION ET ADMINISTRATION A LAC MEGANTIC

L'ÉCHO de FRONTENAC

ORGANE DE LA VILLE DE LAC MEGANTIC ET DE LA REGION

JANVIER						
D	L	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Un éloquent témoignage de confiance en faveur de notre administration municipale

Deux élections par acclamation à l'échovierge



Mlle Maria Thibault, conférencière

Mlle Maria Thibault conférencière

Mlle Maria Thibault, conférencière, a donné une conférence sous le thème de "Les Femmes de la Guerre" à l'Assemblée de la mise en œuvre de la Loi sur l'égalité des sexes.

Elle a souligné le rôle des femmes pendant la guerre, leur courage et leur dévouement. Elle a également mentionné les difficultés rencontrées par les femmes après la guerre, notamment en matière d'emploi et de reconnaissance sociale.

Mlle Thibault a été accueillie par un public nombreux et attentif. Elle a répondu à diverses questions posées par les participants.

Sur le Pont d'Agnès

Le maire de Lac Mégantic, M. Henri Laporte, a tenu une conférence de presse sur le pont d'Agnès.

Il a annoncé que le pont sera reconstruit et que les travaux commenceront prochainement. Il a également mentionné que le pont sera agrandi et que cela permettra de faciliter le trafic automobile.

M. Laporte a remercié les citoyens pour leur confiance et leur soutien.

Le quartier aux partis qui se disputent le pouvoir d'ouvrir les portes de la ville.

Les élections municipales ont été marquées par une atmosphère de confiance et de coopération.

Après avoir proclamé élus le maire et les trois échovins, nous avons donné plus haut les noms, M. le greffier De Lourdes Lippé dit que c'est la coutume d'inviter les élus ou, lorsqu'il y a lutte, les adversaires en lice, à adresser la parole. Il invite donc le docteur Lafleche à prendre la parole.

Les premiers mots du maire de Lac Mégantic sont des félicitations à l'adresse des trois échovins élus par acclamation. M. Laporte, Blais et Cloutier, qu'il est heureux de voir.

DANS NOS REGISTRES PAROISSIAUX

BAPTEMES

Le 23 janvier a été baptisé Joseph André, Denis, fils de M. et Mme Lionel Lambert Parrain et Marianne M. et Mme Henri Beaujeu.

Le 25 janvier a été baptisé Joseph Adrien, Henri, fils de M. et Mme Henri Lachance Parrain et Marianne M. et Mme Joseph Lachance.

Le 27 janvier a été baptisé Joseph Robert, Maurice, fils de M. et Mme Adrien Bernier Parrain et Marianne M. et Mme Aimé Bernier.

Le 27 janvier a été baptisé Joseph Emile, Garant, Parrain et Marianne M. et Mme Léon Longchamp.

Le 27 janvier ont été baptisées Marie Pierrette Réjeanne et Marie Charlotte Suzanne, enfants de M. et Mme Antonio Garant Parrains et marraines M. et Mme Hector Vachon et M. et Mme Armand Boulangier.

MARIAGES

Le 24 janvier a été chanté le mariage de M. Adrien Dostie, fils de M. Ephrem Dostie, à l'âge de

Sur le Pont d'Agnès

Après avoir proclamé élus le maire et les trois échovins, nous avons donné plus haut les noms, M. le greffier De Lourdes Lippé dit que c'est la coutume d'inviter les élus ou, lorsqu'il y a lutte, les adversaires en lice, à adresser la parole. Il invite donc le docteur Lafleche à prendre la parole.

Les premiers mots du maire de Lac Mégantic sont des félicitations à l'adresse des trois échovins élus par acclamation. M. Laporte, Blais et Cloutier, qu'il est heureux de voir.

Le quartier aux partis qui se disputent le pouvoir d'ouvrir les portes de la ville.

Les élections municipales ont été marquées par une atmosphère de confiance et de coopération.

Après avoir proclamé élus le maire et les trois échovins, nous avons donné plus haut les noms, M. le greffier De Lourdes Lippé dit que c'est la coutume d'inviter les élus ou, lorsqu'il y a lutte, les adversaires en lice, à adresser la parole. Il invite donc le docteur Lafleche à prendre la parole.

Les premiers mots du maire de Lac Mégantic sont des félicitations à l'adresse des trois échovins élus par acclamation. M. Laporte, Blais et Cloutier, qu'il est heureux de voir.

DANS NOS REGISTRES PAROISSIAUX

BAPTEMES

Le 23 janvier a été baptisé Joseph André, Denis, fils de M. et Mme Lionel Lambert Parrain et Marianne M. et Mme Henri Beaujeu.

Le 25 janvier a été baptisé Joseph Adrien, Henri, fils de M. et Mme Henri Lachance Parrain et Marianne M. et Mme Joseph Lachance.

Le 27 janvier a été baptisé Joseph Robert, Maurice, fils de M. et Mme Adrien Bernier Parrain et Marianne M. et Mme Aimé Bernier.

Le 27 janvier a été baptisé Joseph Emile, Garant, Parrain et Marianne M. et Mme Léon Longchamp.

Le 27 janvier ont été baptisées Marie Pierrette Réjeanne et Marie Charlotte Suzanne, enfants de M. et Mme Antonio Garant Parrains et marraines M. et Mme Hector Vachon et M. et Mme Armand Boulangier.

MARIAGES

Le 24 janvier a été chanté le mariage de M. Adrien Dostie, fils de M. Ephrem Dostie, à l'âge de

OMIS

Dans le rapport que nous avons donné la semaine dernière, de l'enquête tenue sur les circonstances qui ont entouré la mort de feu M. Adrien Dostie, le nom de M. J.E.A. Royer a été omis. L'imprimeur n'avait signalé que le titre de président du jury, qui revenait à Monsieur Royer, mais son nom n'apparaissait pas. Nous nous empressons donc, cette semaine, de mentionner cette omission.

19 ans et 8 mois.

Le 24 janvier a été chanté le service de Mme John Ethier (Léonida Nadeau), à l'âge de 57 ans et 4 mois.

Notes Locales

à Lac Mégantic

Un nombre considérable de citoyens ont participé à la dernière page de la dernière page.

Le maire de Lac Mégantic, M. Henri Laporte, a tenu une conférence de presse sur le pont d'Agnès.

Mme Jean Ethier succombe à une maladie de trois jours

Mme Jean Ethier, épouse de M. Jean Ethier, est décédée à l'âge de 57 ans et 4 mois, le 24 janvier, à la suite d'une maladie de trois jours.

Elle était née le 24 janvier 1922 à Lac Mégantic. Elle était mariée à M. Jean Ethier, avec lequel elle a eu quatre enfants.

Le décès a été constaté par le médecin de famille, M. J. Gauthier.

STATISTIQUES PAROISSIALES

Dimanche 27 janvier au soir, l'administrateur de notre paroisse, M. l'abbé Eustache Blais, a donné les statistiques se rapportant à l'année écoulée, 1943-1944. Il y a eu en 1943, 216 baptêmes, 214 mariages, 214 sépultures d'enfants et 214 sépultures d'adultes. On nous a fait remarquer qu'en 1942, les registres ne mentionnent que 222 mariages.

52 mariages ont été bénis par le prêtre, 41 en 1942 et 42 en 1943. Il y a eu 62 sépultures en 1943 dont 20 d'enfants et 42 d'adultes. Monsieur l'administrateur a fait remarquer que le nombre des décès chez les enfants était considérable.

FIANCILLES

À Lac Mégantic, se sont fiancés M. et Mme Aida Labbé, fille de M. et Mme Stanislas Labbé, de notre ville, et M. Robert C. Mills, de New York.

Le mariage aura lieu le 24 janvier, à Lac Mégantic.

Maire et Pro-Maire réélus par acclamation



M. Henri Laporte, réélu pour un deuxième terme, échovain du quartier centre de Lac Mégantic.

Mme Jean Ethier succombe à une maladie de trois jours

Mme Jean Ethier, épouse de M. Jean Ethier, est décédée à l'âge de 57 ans et 4 mois, le 24 janvier, à la suite d'une maladie de trois jours.

Elle était née le 24 janvier 1922 à Lac Mégantic. Elle était mariée à M. Jean Ethier, avec lequel elle a eu quatre enfants.

Le décès a été constaté par le médecin de famille, M. J. Gauthier.

STATISTIQUES PAROISSIALES

Dimanche 27 janvier au soir, l'administrateur de notre paroisse, M. l'abbé Eustache Blais, a donné les statistiques se rapportant à l'année écoulée, 1943-1944. Il y a eu en 1943, 216 baptêmes, 214 mariages, 214 sépultures d'enfants et 214 sépultures d'adultes. On nous a fait remarquer qu'en 1942, les registres ne mentionnent que 222 mariages.

52 mariages ont été bénis par le prêtre, 41 en 1942 et 42 en 1943. Il y a eu 62 sépultures en 1943 dont 20 d'enfants et 42 d'adultes. Monsieur l'administrateur a fait remarquer que le nombre des décès chez les enfants était considérable.

FIANCILLES

À Lac Mégantic, se sont fiancés M. et Mme Aida Labbé, fille de M. et Mme Stanislas Labbé, de notre ville, et M. Robert C. Mills, de New York.

Le mariage aura lieu le 24 janvier, à Lac Mégantic.

Docteur Tancrede Fiset, M.D.L.

Spécialité: Médecine de famille, pédiatrie, gynécologie.

Cabinet: 100, rue de la Paix, Lac Mégantic.

Horaires: de 9 heures à 18 heures.

MANUEL L'INVENTEUR

10 copies de **ALBERT FOURNIER**

104 512 CATHERINE MONTREAL

CONTINENTAL


EXPLOSION des prix au rayon des meubles !

Venez ! nos bas prix vous convaincront !

10 JOURS D'AUBAINES FRACASSANTES

DU 17 au 27 OCTOBRE

EPARGNEZ 60.07



ENSEMBLE STYLE COLONIAL COLONIAL 2 PCE SET
SPECIAL 199⁸⁸

EPARGNEZ 6.07



CHAISE HAUTE DROITE
SPECIAL 26⁸⁸

EPARGNEZ 8.07



CHAISE HAUTE P. IANTE
SPECIAL 32⁸⁸

EPARGNEZ 6.07



LIT DE VOTAGE
SPECIAL 22⁸⁸

EPARGNEZ 4.07



MARCHETTE DE BEBE BABY WALKER
SPECIAL 12⁸⁸

EPARGNEZ 60.07



ENSEMBLE STYLE COLONIAL COLONIAL 2 PCE SET
SPECIAL 219⁸⁸

EPARGNEZ 66.82



ENSEMBLE MODULAIRE 6 PCES
SPECIAL 347⁸⁸

EPARGNEZ 16.07



TABLE A LANGER DIAPERING AVEC BAIGNOIRE TABLE
SPECIAL 49⁸⁸

EPARGNEZ 6.11



PORTE BEBE NIP N NAP
SPECIAL 19⁸⁸

EPARGNEZ 10.07



LE POPULAIRE PARC DE DOREL DOREL PLAY PEN
SPECIAL 49⁸⁸

EPARGNEZ 40.07



CHAISE BERCANTE INCLINABLE
SPECIAL 164⁸⁸

Naugahyde

EPARGNEZ 71.09



ENSEMBLE ECONOMIQUE 3 PIECES
SPECIAL 233⁸⁸

ECONOMICALLY PRICED 3 PIECE SET

EPARGNEZ 4.07



MATELAS PIQUE FOAM BLOCK MATTRESS
SPECIAL 29⁸⁸

EPARGNEZ 4.07



BERCEUSE BABY SITTER ROCKER
SPECIAL 19⁸⁸

EPARGNEZ 94⁸⁸



LIT "LULLABY" "LULLABY" BED
SPECIAL 94⁸⁸

EPARGNEZ 35.11




ENSEMBLE ORTHO REPOS DE BON AIR ORTHO REPOS SET
SPECIAL 92⁸⁸

Lit simple 38" matelas, sommier
LIT DOUBLE 54" matelas, sommier

4 FACONS D'ACHETER: COMPANT, CHARGES, VISA, MASTER CHARGE. PLAND MISE DE COTE SANS FRAIS ADDITIONNEL. WAYS TO BUY: CASH, CHARGE, VISA, MASTER CHARGE. LAY AWAY PLAN AT NO EXTRA COST.

EPARGNEZ 30.11



DIVAN TRANSFORMABLE CONVERTIBLE DIVAN
SPECIAL: 99⁸⁸

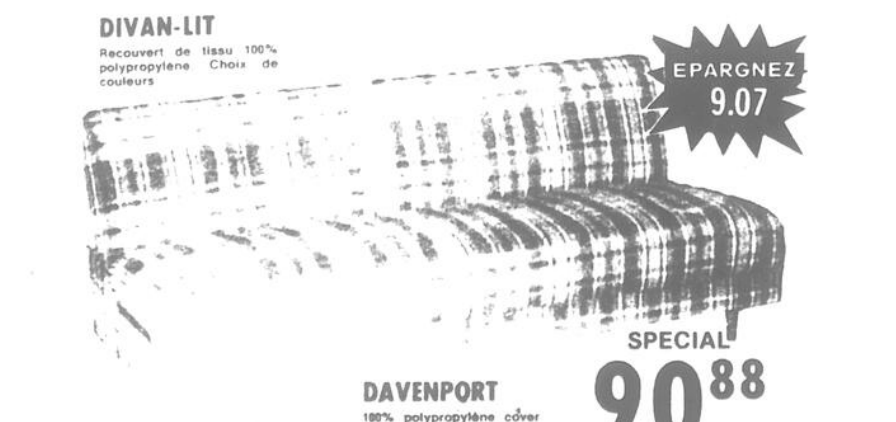
CONVERTA COUCH, new and fresh pattern & comfortable couch that converts in seconds to a 72" x 52" full length sleep lounge

EPARGNEZ 3.07



ESCABEAU METAL 3 marches 26" haut se plie a 4", caoutchouc anti derapant au bout des marches. Choix des couleurs.
SPECIAL: 10⁸⁸

EPARGNEZ 9.07



DIVAN-LIT Recouvert de tissu 100% polypropylene. Choix de couleurs.
SPECIAL 90⁸⁸

EPARGNEZ 3.11



BANC D'UTILITE, jattes de 28" tube chrome fudge rembourre. Couleurs: Brun, Noir.
SPECIAL: 8⁸⁸

BAR STOOL 28"

EPARGNEZ 25.07



ENSEMBLE 3 PIECES de cuisine, 2 chaises, 1 table a panneau tubulaire, 2 chaises avec accoudoirs en chromé. Sangles et filets, sans rembourrage, file velours.
SPECIAL: 99⁸⁸

KITCHEN 3 PCES SET 2 chairs - 1 leaf table chrome tubing chairs padded seat and backrest vinyl leath.

EPARGNEZ 4.11



PETITES TABLES LIVING ROOM TABLE
SPECIAL: 15⁸⁸

EPARGNEZ 11.11



CHAISE Se transformant en lit de 29" de large caoutchouc, mousse de 6" d'epaisseur.
SPECIAL 68⁸⁸

CONVERTA-CHAIR gives you an extra 29" wide bed with a 6" thick foam

CONTINENTAL



EPARGNEZ
9.11

CHAISE BERÇANTE

Pièce à dossier haut, siège et dossier rembourrés disponibles en tissu ou vinyle. Choix de couleurs.

SPECIAL: **37⁸⁸**

HI-BACK FOLDING ROCKING CHAIR

Vinyl or material padded seat and back. Choice of colors.



EPARGNEZ
4.07 2.07

BANC EN MERISIER STYLE
COLONIAL 18" - 24" - 30"

COLONIAL STYLE STOOL
WILD CHERRY

18" - SPECIAL
13⁸⁸

24" - SPECIAL
16⁸⁸

30" - SPECIAL
17⁸⁸

18" AVEC DOSSIER
SPECIAL
18⁸⁸

24" AVEC DOSSIER
SPECIAL
20⁸⁸

30" AVEC DOSSIER
SPECIAL
21⁸⁸

w/back rest

w/back rest

w/back rest



TABLE DE CHEVET
3 tiroirs 3 drawers
NIGHT TABLE

EPARGNEZ
6.07

SPECIAL **28⁸⁸**

TABLE DE CHEVET
1 tiroir 1 drawer
NIGHT TABLE

EPARGNEZ
5.07

SPECIAL **22⁸⁸**



TABOURET EN ÉRABLE

avec siège tressé
d'un tissu pouvant
supporter jusqu'à 450
lbs. Couleur Cannelle.

SPECIAL:
21⁸⁸

MAPLE STOOL

woven seat color cin-
namon.



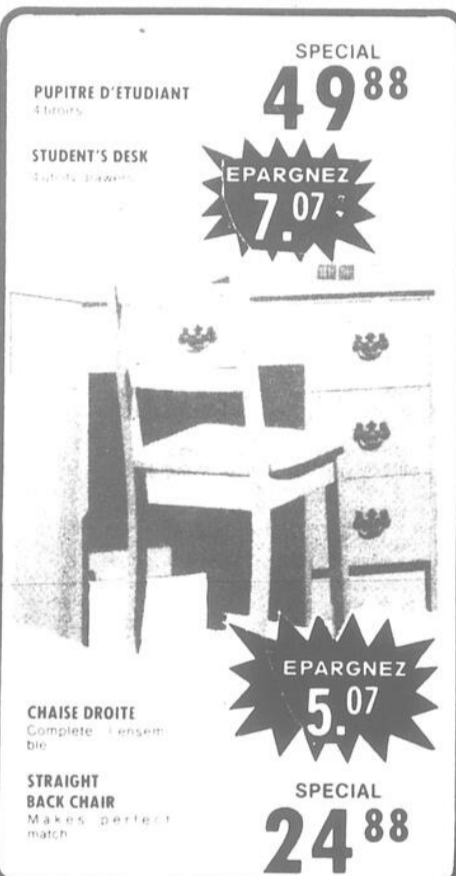
EPARGNEZ
5.07

Avec dossier —
With back rest —

SPECIAL

29⁸⁸

EPARGNEZ
8.07



PUPITRE D'ÉTUDIANT
4 tiroirs

SPECIAL
49⁸⁸

EPARGNEZ
7.07

STUDENT'S DESK
4 drawers

CHAISE DROITE
Complete - ensemble
bio

EPARGNEZ
5.07

STRAIGHT
BACK CHAIR
Makes perfect
match

SPECIAL
24⁸⁸

VENEZ ET CONSTATEZ VOUS-MÊME. Faites-le vous-même et économisez! Peignez vos meubles avec goût et rehaussez-les de jolis dessins décoratifs. Donnez-leurs l'aspect chaleureux de l'époque avec une teinture à bois antique. Recouvrez-les de vinyle d'entretien facile ou d'un papier peint s'harmonisant à votre décor.

BROWSE AND SAVE! Decorate them yourself - paint them natural - give them your personal touch. They'll give your home that "oldtime" feeling. They can be vinyl covered or decorated with other material to match your home furnishings and for easier care.

ÉPARGNEZ EN ACHETANT DU NON-PEINT

FAITES-LE VOUS-MÊME



MIROIR
S'adaptant au bureau
double

SPECIAL
23⁸⁸

MATCHING MIRROR
For double dresser

EPARGNEZ
14.07

BUREAU DOUBLE
6 tiroirs 6 drawers
DOUBLE DRESSER

SPECIAL **62⁸⁸**

LIT MATELOT

SAILOR BED
SPECIAL

79⁸⁸



EPARGNEZ
20.07



CHIFFONNIER
3 portes 3
TIROIRS

EPARGNEZ
16.07

3 DRAWERS CHEST
WITH DOORS.

SPECIAL
79⁸⁸



COMMODE
4 TIROIRS

EPARGNEZ
11.07

4 DRAWERS
CHEST

SPECIAL:
45⁸⁸

CHAISE BERÇANTE

Finie érable sur roulement à billes.

SPECIAL:
28⁸⁸



ROCKING CHAIR

Spring rocking chair maple finish.



FAUTEUIL BERÇANT

Tissu et vinyle combinés ou vinyle seulement. Choix de couleurs.

EPARGNEZ
9.11

SPECIAL:
44⁸⁸

Platform rocker,
Combination of material and vinyl or vinyl only. Choice of colors.

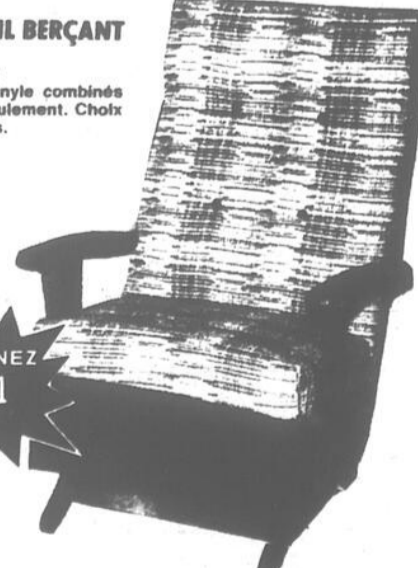
FAUTEUIL BERÇANT DELUXE,

Tissu et vinyle combinés ou vinyle seulement. Choix de couleurs.

EPARGNEZ
9.11

DELUXE
PLATFORM ROCKER,
SPECIAL:
46⁸⁸

Combination of material and vinyl or vinyl only. Choice of colors.



COMPAREZ CHEZ CONTINENTAL C'EST L'IDÉAL

La SSJB UNE GROSSE AFFAIRE

Ses réalisations en 1978-79 ont été couronnées par un succès dès plus appréciables grâce à ses nombreux "Collaborateurs et Collaboratrices"

L'abord, je dois vous dire que l'Exécutif de la SSJB locale s'est réuni mensuellement de septembre 1978 à juin 1979 par une assemblée des plus constructives, pour l'identification de notre Société et pour travailler pour le mieux-être de nos concitoyens; tout ceci s'est passé dans une atmosphère vraiment patriotique et fraternelle.

En novembre 1978, trois membres très dévoués de notre Société étaient mandatés pour représenter notre Société locale à l'organisation des Fêtes de la Saint-Jean des 22, 23 et 24 juin 1979. Ces membres faisaient partie intégralement du comité général des Fêtes et c'est par leurs suggestions et leur participation que les Fêtes de la Saint-Jean 1979 ont connu un succès sans précédent. Merci à tout coeur à ces bonnes gens si dévoués dans la personne de M. Gérard Lachance, M. Denis Ireton et votre humble serviteur Léopold Pilotte.

Toujours dans le même sens, merci des plus chaleureux à tous les membres de l'exécutif et à de nombreux membres de la Société qui ont apporté leur précieux concours au succès de l'organisation de la messe solennelle du 24 juin 1979 en l'église Ste-Agnès et à la fabrication du char allégorique qui représentait si dignement "l'Année de l'Enfant". Cette fête sera enregistrée honorablement dans les archives de notre Société.

À l'assemblée mensuelle de janvier 1979, l'exécutif préconisait l'organisation d'une partie de cartes qui aurait lieu au sous-sol de l'église Ste-Agnès le 19 février, afin de venir en aide pour rencontrer les dépenses qu'occasionneraient les préparatifs de notre fête nationale; la population a répondu généreusement à notre invitation et cette activité s'est clôturée par un succès des plus appréciables; merci de tout coeur aux organisateurs et à cette imposante délégation de différents clubs sociaux qui sont venus nous encourager.

Le 14 février 1979, la Société St-Jean-Baptiste locale prenait en main la responsabilité de la Campagne des "Maladies du Coeur au Québec" et grâce au travail bénévole de tous les membres de l'exécutif et de plusieurs membres actifs de notre Société, la campagne connaissait un succès effarant par une recette nette de \$5,174.00 contre \$2,364.00 pour l'année 1978. Merci à la générosité de toute notre population tant locale que régionale pour cette sensibilisation auprès des nom-

breux cardiaques de notre région.

À nos assemblées de mars et avril 1979, nos objectifs étaient concentrés sur le mieux-être de nos familles de chez-nous dans le besoin tant moral que physique; dans cette sphère, nombreux sont nos membres qui ont apporté un réconfort de bien des manières à ces gens dans le besoin, et je dois vous dire qu'un apostolat pratiqué dans une grande humilité a procuré auprès de nombreuses familles la joie de vivre et le bonheur de s'aimer les uns les autres. Félicitations à tous ces apôtres laïques de notre Société.

En août 1979, notre Conseil diocésain organisait une randonnée pittoresque à l'Observatoire astronomique; grâce au travail fantastique de notre ami M. Joseph-Arthur Poulin qui a pris l'initiative d'organiser la programmation de cette visite de nos concitoyens, cette activi-

té a connu un succès indescriptible et je dois vous dire en toute connaissance de cause que nos visiteurs furent ébahis de notre accueil et de notre hospitalité. Ils nous quittèrent tous à regret car ils n'oublieront pas de si tôt cette journée formidable qu'ils ont passée en notre compagnie. Il ne faudrait pas oublier également de remercier très chaleureusement notre ami Léandre Ireton qui fut le boute-train de cette randonnée et l'animateur-hors-pair. Il a su remplir à merveille son rôle qui demandait beaucoup d'imagination.

En novembre et décembre 1978, le Conseil diocésain lançait une campagne de recrutement pour l'adhésion de nouveaux membres à notre Service d'Entraide.

Notre président, M. Léopold Pilotte, ayant pris à coeur cette invitation, en prenant que ce message serait pour le mieux-être de notre Société, par son humble travail d'une période de deux mois, il renchérisait notre Société de: 42 femmes (nouveau membres actifs), 16 hommes (nouveaux membres actifs), 98 enfants (nouveaux membres actifs).

Ces 156 nouveaux membres font partie de notre Service d'Entraide par une protection du Vie entière et se sont unis à cette grande famille diocésaine qui compte présentement 24,682 membres dans la SSJB diocésaine.

Merci des plus chaleureux à M. Joseph-Arthur Poulin qui a su maintenir une vie active au sein de notre Société par ses chroniques enrichissantes et bien faites par l'entremise de notre journal local.

Un merci des plus sincères à toutes la direction de notre journal local pour sa précieuse collaboration aux nombreux succès qu'a connus notre Société dans ses nombreuses activités.

Avant de terminer, il serait ingrat de notre part, de ne pas souligner le beau travail de notre dévoué animateur Rév. Charles-Enri Doyle qui a su apporter à toutes nos réunions le cachet spirituel.

Ces réflexions morales qu'ils nous apportaient, nous faisaient du bien; nous reconfortaient et nous nous faisions comprendre que le vrai sens de la vie n'était pas seulement l'amour de la patrie, mais l'amour de Dieu qui est le centre de notre vie. Merci M. L'animateur de votre bel apostolat auprès des membres de la Société St-Jean-Baptiste et soyez persuadés que vos sages conseils sont tombés en bonne terre et qu'ils sauront vous donner de grandes consolations.

Également, notre Société s'est penchée à plusieurs reprises, sur la perte de plusieurs de nos membres en se rendant nombreux, par une visite de sympathie au salon mortuaire,

prier pour le repos de l'âme de nos membres actifs décédés de notre Société.

Enfin, encore une fois, merci à tous les membres de l'exécutif aux autres membres de notre Société qui ont apporté leur précieuse collaboration aux activités de 1978-79; merci de votre beau travail.

Il n'a fait chaud au coeur de travailler avec vous tous; ce fut agréable, car l'on découvrait chez-nous tous cette spontanéité et cette sincérité à travailler tous ensemble pour le même but: "Celui de travailler pour le mieux-être de tous nos concitoyens". Merci... Merci... Merci...

Léopold Pilotte,
président de la SSJB

FRUITS et LEGUMES

J. LEBLANC INC.

Vous trouverez à des prix incomparables fruits et légumes, poissons frais, viandes froides, poulets, dindes, oeufs frais, produits laitiers, miel pur, marinades, etc...

5328 Frontenac - Lac-Mégantic - 583-2321



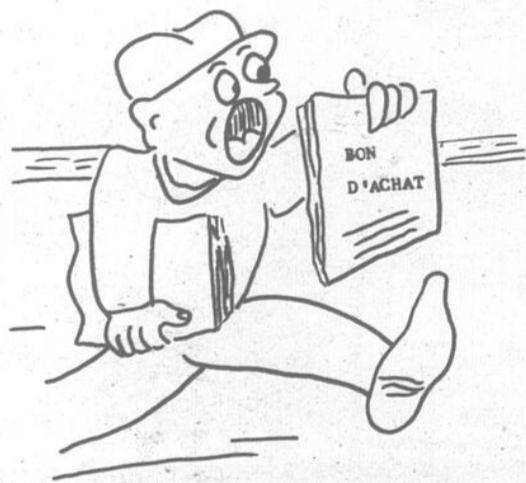
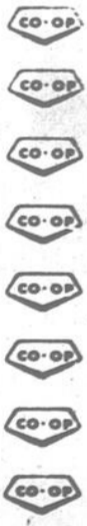
Coopérative Agricole de Lac-Mégantic

propriété des cultivateurs membres

au service de toute la population

3333 rue d'Orsennens
Lac-Mégantic, Qué. - G6B 2R2

Tél: (819) 583-4444
583-4445



A LA
COOP DE LAC-MEGANTIC
VOUS TROUVEREZ
LA CREME DES
TRACTEURS

RENAULT 651-4



Rabais bon d'achat \$ 350.00

Qu'il s'agisse d'un RENAULT
651-4 roues motrices

d'un WHITE 2-50, 2-60, 700, 2-85, 2-105, jusqu'à 4-155
2 ou 4 roues motrices

LA COOP A LE TRACTEUR QU'IL VOUS FAUT

WHITE 700



Rabais bon d'achat
\$ 450.00

REDUCTION SUR CHAQUE TRACTEUR

ENTRE NOUS, ACHETER A LA COOPERATIVE AGRICOLE
DE LAC-MEGANTIC * ON EST TOUJOURS GAGNANT



WHITE 2-60 4 roues motrices
Rabais bon d'achat
\$ 400.00

3333 d'Orsennens
Lac-Mégantic - 583-4444



NAISSANCES



BUSSIÈRES (St-Sébastien A.M.) - M. et Mme Marc Bussièrés (Monique La-croix) sont les heureux pa-rents d'un fils né à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic il a été baptisé en l'église de Saint-Sébastien le 16 septembre sous les pré-noms de Joseph, Jean-François. M. et Mme Serge Bussièrés de Saint-Sébas-tien, oncle et tante, sont les parrain et marraine. Mme Bussièrés portait son en-

LE H.L.M., PAS DE PANIQUE

Les membres du Club de l'Age d'Or de Lac-Mégantic ont eu, la semaine derniè-re, la visite de M. Maire Jean Lessard. Ce dernier a fait la lumière sur les derniers développements du processus d'implanta-tion du H.L.M.

Selon M. Lessard, les personnes âgées n'ont aucune inquiétude à avoir. L'argent nécessaire à la

construction du H.L.M. est réservé à cet effet, et les étapes doivent être fran-chies une à une. Rien n'indique que les délais seront retardés. Tous ont semblé satisfaits des expli-cations apportées par M. Lessard.

Dans un autre ordre d'idées, M. le Maire a exposé certains aspects du programme de restaura-tion hors-zone. Il est proba-ble que de nombreuses

personnes âgées pourront bénéficier d'une subven-tion importante dans le cadre de ce programme. M. Lessard a ensuite répondu à toutes les questions de l'auditoire, récoltant pour sa peine toute une volée d'applaudissements. Les contribuables savent ap-précier la disponibilité d'un Maire qui a pourtant beau-coup à faire.



GOSSELIN - (Courcelles R.B.) - Siméon est né le 12 août dernier et a été bap-tisé le 2 septembre; il est le fils de M. et Mme Renaud Gosselin (Gaétane Lapiè-re) de Courcelles. Il a pour parrain et marraine M. et Mme Luc Lapièrre de Lambton. Sa soeur ainée Danielle, 17 mois, est toute heureuse de tenir dans ses bras un petit frère qu'elle attendait avec anxiété.



ROSA - (St-Sébastien A.M.) - M. et Mme Cler-mont Rosa (Julienne Mo-rin) sont heureux d'annon-cer la naissance d'une fille née à l'hôpital Saint-Joseph de Lac-Mégantic; elle fut baptisée en l'église de St-Sébastien le 16 septembre sous les prénoms de Marie, Carmen, Nathalie; parrain et marraine M. et Mme Gaétan Roy (Carmen Mo-rin), oncle et tante de l'en-fant. Mme Rosa portait son enfant sur les fonts bap-tis-maux.

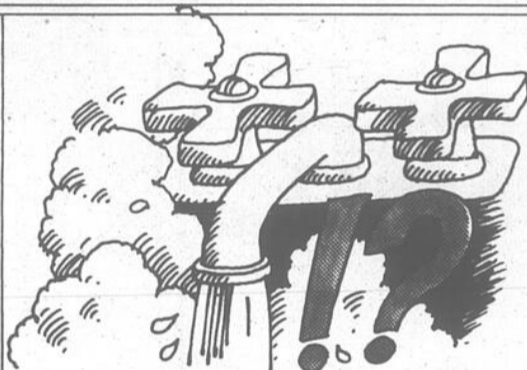
NOMINATION



Mme Micheline Benoit a été nommée secrétaire-tré-sorière de la Corporation municipale de Sainte-Cé-cile de Whitton, lundi le 1er octobre dernier. Félici-tations à Micheline et tous nos remerciements à M. Fernand Gosselin qui a mis fin à un terme de dix ans comme secrétaire-trésorier de la Corporation. Le bu-reau de Mme Benoit est situé dans l'édifice de l'Hô-tel de Ville.

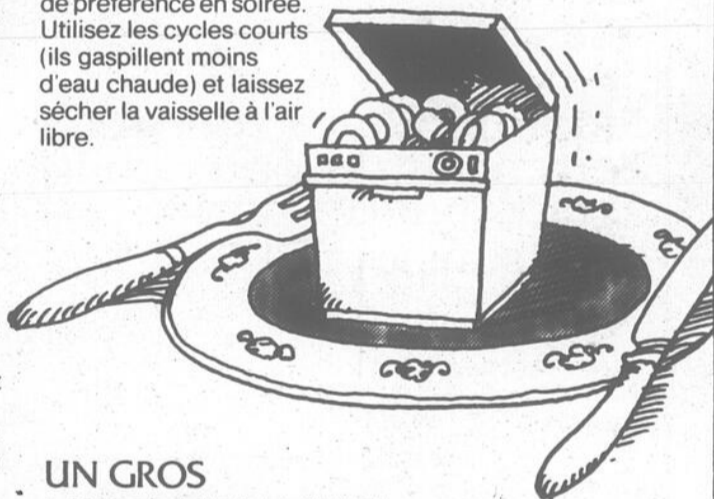
DES TRUCS ET LEURS AVANTAGES N° 2

COMMENÇONS, CHEZ NOUS, PAR ÉLIMINER LE GASPILLAGE D'ÉLECTRICITÉ



PLEIN, LE LAVE-VAISSELLE EST DANS SON ASSIETTE!

Étant donné son "appétit", confiez à cet appareil un seul lavage de vaisselle par jour, de préférence en soirée. Utilisez les cycles courts (ils gaspillent moins d'eau chaude) et laissez sécher la vaisselle à l'air libre.



DE L'EAU CHAUDE OU DE L'EAU BOUILLANTE?

Voici un bon moyen pour commencer chez vous à éliminer le gaspillage d'électricité. Vérifiez à quelle température vous chauffez votre eau. Si le thermostat du chauffe-eau est à un degré trop élevé, il gaspille énergie et argent. Réglez-le à 60°C (140°F). Si vous avez un lave-vaisselle, la température doit être fixée à 66°C (150°F). Et gardez l'eau bouillante pour le thé...

GOUTTE À GOUTTE, C'EST NOTRE ÉNERGIE ET NOTRE ARGENT QUI FUIENT...

C'est facile de réparer les robinets d'eau chaude qui fuient. Dans bien des cas, il suffit de poser des rondelles de caoutchouc neuves. Imaginez qu'une goutte à la seconde peut vous faire gaspiller chaque mois près de 150 gallons d'eau chauffée en pure perte!

AUX DOUCHES!

En prenant des douches rapides plutôt que des bains extravagants, vous économisez l'eau chaude. Plus nombreuse est votre famille, plus grandes seront vos économies! Pourquoi jeter votre argent à l'eau?



UN GROS LAVAGE VAUT MIEUX QUE DEUX OU TROIS PETITS

Confiez à votre machine à laver une charge de vêtements qui justifie un cycle complet. Ce qui coûte le plus cher dans le lavage, c'est l'eau chaude consommée; l'eau bouillante ne rend pas nécessairement le linge plus propre...

FÉLICITATIONS! VOUS ÊTES MAINTENANT DANS LA BONNE VOIE

En utilisant ces quelques trucs faciles, vous contribuerez à éliminer le gaspillage d'électricité et à conserver cette richesse naturelle incomparable qu'est notre énergie hydroélectrique.

OCTOBRE, MOIS INTERNATIONAL DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



NOUVEAU MODE D'EMPLOI



CENTRE de JOUR Jeanne-Mance

Vendredi dernier soit le 5 octobre se tenait au Centre de Jour Jeanne Mance une joute de quilles organisée pour le Troisième Age en collaboration avec le Centre Mgr Bonin.

Les gagnants furent dans la catégorie homme M. Théobald Savoie suivi de M. Edouard Goulet, dans la catégorie femme il s'agit de Mme Ursule Savoie suivie de Mme Cyrille Mercier et Mme Paul Bouffard. Félicitations aux gagnants.

Nous tenons à informer les membres du Club de Jour que vendredi le 19 octobre à 14h00 une conférence sera donnée par le Dr Daniel Brochu. Le sujet au programme sera la diabète. Bienvenue à tous.

Nous demandons aux



membres qui ont des recettes maitresses de nous en faire parvenir pour que nous puissions continuer notre publication vu la très grande demande. Merci à l'avance.

Aline Proteau,
secrétaire

La paroisse...

(Suite de la page A-3)

Saint-Esprit, Coeur-Immaculé de Marie ou Saint-Sacrement de Sherbrooke, Saint-Charles Borromée de Garty, Notre-Dame de la Clarté de Valcourt, par-tout, ce fut un succès financier éclatant.

Même si on est privé des derniers des visiteurs, qu'est-ce que cela représente en réalité? Et lorsque des gens de la paroisse seront à leur tour visiteurs, puisque la formule tend à s'universaliser, ils n'auront pas à payer eux aussi.

Par ailleurs, si on n'accepte pas que les autres se marient ou meurent gratuitement, que faut-il penser du régime d'assurance-maladie que tous apprécient? Même si certains y ont dépensé toutes leurs économies dans le passé, personne ne regrette le système actuel. Qui ne sera pas heureux d'avoir contribué à cet héritage pour la postérité? Si on n'a plus à se marier (qui sait?), ses enfants le feront et, d'autre part, tous profiteront de funérailles gratuites un jour...

Finalement, les personnes âgées pour qui cela semble difficile et compliqué, c'est pourtant tellement plus simple. Si on n'a pas de compte en banque, on peut le donner en argent, à chaque mois s'il le faut. Il existe sûrement une formule appropriée.

Bref, il n'y a pas d'argument majeur qui tienne. Souvent une mauvaise information engendre l'opposition. On est libre d'avoir son opinion, c'est sûr, mais de ne pas être bien renseigné, non. Pour ceux qui ont encore des doutes, il faudra peut-être chercher à mieux comprendre.

Le comité
de publicité

QUEL PRODIGE

Programmée à la perfection, la nouvelle Bernina est douée de tous les avantages de la machine à coudre la plus dispendieuse... mais sans le prix!

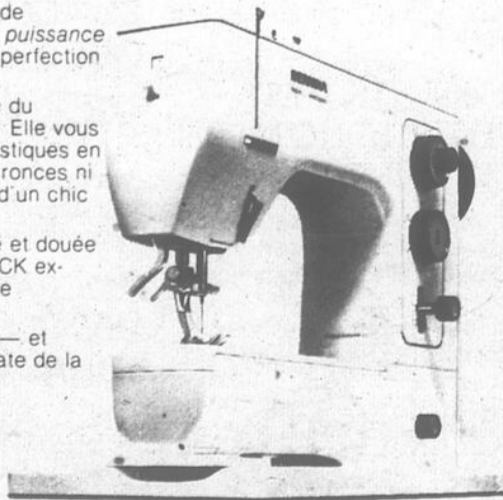
PROGRAMMÉE À LA PERFECTION... La Nouvelle BERNINA est la dernière réussite de notre équipe de designers suisse. Elle est munie de l'aiguille à puissance électronique et programmée pour coudre à la perfection sur tout tissu sans réglage de la tension du fil.

Avec la nouvelle BERNINA, faites l'expérience du prestige de la haute couture sans le haut prix! Elle vous permet de traduire vos tendances les plus artistiques en des modes originales et seyantes. Jamais de fronces ni de points étréés... seulement de belles lignes d'un chic fluide.

La nouvelle BERNINA est élégamment conçue et douée pour toute sorte de couture, du VARI-OVERLOCK exclusif à la broderie décorative et la boutonnière automatique.

Faites l'essai de la BERNINA dès aujourd'hui — et faites connaissance avec 'la nouvelle aristocrate de la mode'.

BERNINA
la puissance derrière l'aiguille



Dépositaire:

**CENTRE de COUTURE
«TOUCHE A TOUT»**

5248 rue Frontenac

LAC-MEGANTIC

583-0140

583-4434

L'année de l'enfant

(Faites-nous parvenir les photos de vos enfants, on les publie gratuitement)



FRANCIS, 3 mois
fils de M. Mme Raymond Fortier
de Lac-Mégantic



RICHARD, 5 ans
enfant de M. Mme Sébastien Lapiere
(Irène Lachance) de Courcelles



DANIEL, 6 ans
fils de M. et Mme Roméo Blanchette
(Suzanne Lapiere) de St-Martin, Bce



NATHALIE, 8 ans et DANY, 2 ans
enfants de M. et Mme Lucien Gosselin
de Nashua N.H.



SOPHIE, 5 1/2 ans
enfants de M. et Mme Francis Grenier de Piópolis



BRENDA, 4 ans
enfants de M. et Mme Francis Grenier de Piópolis



MARTIN BROCHU, 3 mois
enfant de M. et Mme Réal Brochu de Stornoway

CARINE BOULET, 2 mois
enfant de M. et Mme Robert Boulet de Lac-Mégantic

ISABELLE LAPIERRE, 2 1/2 mois
fille de M. et Mme Réal Lapiere de Lac-Mégantic

Ils sont les petits-enfants de Mme Géraldine Boulet de Stornoway

DÉCES

ST-LUDGER

Mme Eugénie Larochelle-Foley



A l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic, le 25 septembre est décédée Mme Eugénie Bégin Larochelle Foley du Pavillon St-Ludger à l'âge de 79 ans et 11 mois.

Elle laisse dans le deuil pour pleurer sa perte ses enfants de son premier mariage M. et Mme Gédéon Fillion (Eva) de Saint-Ludger, M. et Mme Rosaire Larochelle (Yvette Trépanier) de Saint-Jean Vianney, M. et Mme Henri Ferland (Antoinette) de Valleyfield, M. et Mme Roland Larochelle (Erienne Couture) de St-Ludger, M. et Mme Armand Perreault (Maire) de Montréal, M. et Mme Herbert Tinn (Madeleine) de Valleyfield, M. et Mme Adrien Lachance (Monique) de Saint-Damasse, M. et Mme Patrick Dulac (Gabrielle) de Saint-Ludger, M. et Mme Philippe Larochelle (Gilberte Pomminville) de Valleyfield, M. et Mme Gérard Pomminville (Rolande) de Valleyfield aussi ces petits-enfants: M. et Mme Clément Fillion, M. et Mme Germain Fillion, M. et Mme Laurent Couture, M. et Mme Jacques Fillion tous de Magog, M. et Mme Denis Cloutier de Lac-Mégantic, M. et Mme Roger Fillion, M. et Mme Renald Fillion tous de Saint-Gédéon, M. et Mme Michel Fillion, M. André Fillion tous de Saint-Ludger, M. et Mme Lionel Larochelle de Magog, M. et Mme Réjean Larochelle de Montréal, M. et Mme Yvon Boulanger de Nantes, M.

Elle laisse également dans le deuil de son deuxième mariage: Mme Jeanette Boisvert de Sherbrooke, M. et Mme Hermidas Foley de Lac-Mégantic, M. et Mme Hubert Bildeau de Audet, M. et Mme Honoré Folex de Audet, M. et Mme Ludger Faré de Hull Ontario, M. et Mme Gérard Grenier de Sherbrooke, M. et Mme Cilles Foley de Sherbrooke.

Les funérailles et sépulture ont eu lieu dans la paroisse: l'Office religieux a été célébré par M. l'abbé

Victor Veilleux, curé de la paroisse concélébré par le curé M. l'abbé Conrad Gagnon de Lac-Drolet.

Le cercueil était porté par M M Laval Dulac, Mario Dulac, Germain Fillion, M. Lionel Larochelle, Gaétan Larochelle et Denis Larochelle petits-enfants de la défunte.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées par ce deuil.

Richard Perreault, M. et Mme Serge Perreault de Montréal, M. et Mme Richard Perreault, M. et Mme Serge Perreault de Montréal, M. et Mme Alfred Lapiere de Bristol conn., M. et Mme Gaétan Larochelle de Saint-Robert, M. et Mme Bruno Morin de Saint-Georges, M. et Mme Jean-Luc Boulanger de Saint-Ludger, Mlle Hélène Larochelle, Jean Larochelle de Saint-Ludger, M. et Mme Marcel Ciroux de Montréal, M. Michel Tinn de Valleyfield, M. et Mme Claude Lachance de Saint-Damasse, M. et Mme François Grenier de Danbury conn. M. et Mme Serge Paradis de Lac-Mégantic, M. et Mme Jean-Fierre Dulac de Normalls conn. M. et Mme André Dulac de Saint-Georges, M. et Mme Laval Dulac, M. et Mme Mario Dulac, M. et Mme Richard Therrien, M. René Christian Dulac, Mlle Brigitte, Chantal, Josée, Dulac de Saint-Ludger, M. et Mme Denis Larochelle, M. et Mme Normand Larochelle Valleyfield, M. Marco Pomminville de Valleyfield ainsi que frères et soeurs et beaux-frères, Mme Lucien (Clarisse) Manichestere, M. et Mme Alcide Bégin (Marie-Ange) de Saint-Honoré, M. et Mme Fernand Bégin de Valleyfield, M. et Mme Fredey Foulanger (Marie-Fène) Ontario, M. et Mme Louis Nazaire Bégin de Saint-Honoré, M. et Mme Théodore Turcotte (Bernadette) de Valleyfield, Mme Jeannette Bolduc de Ontario, Mme Rachelie Boulanger de Saint-Honoré, Mme Laurette Bégin Veilleux de Saint-Hyacinthe, Mme Rolande Bégin Poulin de St-Ludger.

Elle laisse également dans le deuil de son deuxième mariage: Mme Jeanette Boisvert de Sherbrooke, M. et Mme Hermidas Foley de Lac-Mégantic, M. et Mme Hubert Bildeau de Audet, M. et Mme Honoré Folex de Audet, M. et Mme Ludger Faré de Hull Ontario, M. et Mme Gérard Grenier de Sherbrooke, M. et Mme Cilles Foley de Sherbrooke.

Les funérailles et sépulture ont eu lieu dans la paroisse: l'Office religieux a été célébré par M. l'abbé

Victor Veilleux, curé de la paroisse concélébré par le curé M. l'abbé Conrad Gagnon de Lac-Drolet.

Le cercueil était porté par M M Laval Dulac, Mario Dulac, Germain Fillion, M. Lionel Larochelle, Gaétan Larochelle et Denis Larochelle petits-enfants de la défunte.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées par ce deuil.



Le Pays de Galles se nomme ainsi à cause du mot Anglo-Saxon "wallas" qui veut dire étranger. En anglais, ce pays se nomme "land of Wales"

ASSOCIÉE DES APPELS UNIFIÉS ET FÉDÉRÉS

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

David Crossman et Estelle Arbo remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie soit par des offrandes de messes, fleurs, cartes de sympathie, visite au salon funèbre, assistance aux funérailles, etc. lors du décès de

M. FREDERICK CROSSMAN
de Sherbrooke, survenu le 26 septembre 1979
Il fut inhumé au cimetière Echo Vale de Lac-Mégantic

Ils les prient d'accepter ce témoignage de gratitude. On est prié de considérer ces remerciements comme personnels. A tous un cordial merci.

EN CAS DE DECES

à l'extérieur du Québec

Communiquez avec

JACQUES & FRERES inc.

3778 Québec Central — Lac-Mégantic
Composez à frais virés:

1 [819] 583-0444

SERVICES FUNERAIRES

... PRIX CONVENANT A TOUS...

Remerciements pour sympathie

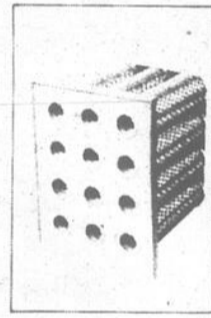
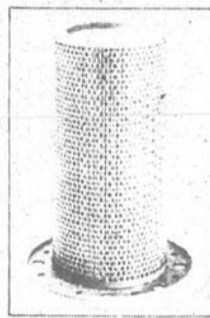
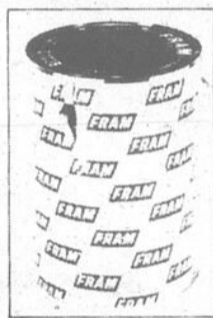


Vous nous avez, chers parents et amis, exprimé votre sympathie par une visite, une prière, une poignée de mains, des fleurs, messes, télégrammes, assistance aux funérailles, etc., témoignages généreux d'amitié pour lui, réconfort moral pour nous.

Toute personne ayant omis de s'inscrire, ou adresse incomplète, ou qui aurait été oubliée, à tous et chacun, toute notre reconnaissance.

Mme Philippe Boulanger et sa famille, St-Ludger

TOUJOURS BON PREMIER

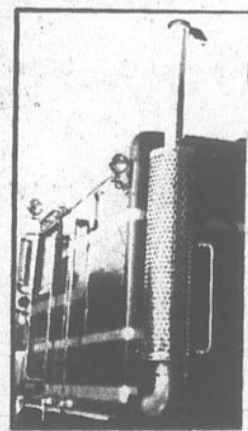


FILTRES de tous genres

- Camions
- Camions lourds

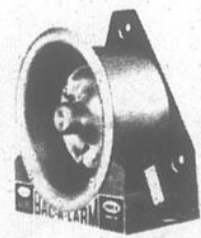
- Equipement forestier
- Machinerie lourde à moteur diesel et gaz

Service de nettoyage de filtres à air pour moteur diesel



Extincteurs

Boyaux et adaptateurs hydrauliques



Avertisseur de recul



Lumière de sécurité

Silencieux industriel "Ricker" et "AP"

Joint d'étanchéité (oil seal) "Barrier" une nouvelle technique révolutionnaire

TOUJOURS BON PREMIER chez...

PIÈCES D'AUTOS

L. VEILLEUX INC.

4766 Laval

Lac-Mégantic

583-2324

ASSOCIÉ

UAP

Granit canadien et importé
Equipement moderne pour la sculpture et le lettrage (Shape carving)
Nous faisons le lettrage sur les monuments dans les cimetières si désiré



PRIX TRES RAISONNABLES

Pour un dernier hommage à vos chers disparus consultez

LES GRANTS APPALACHES inc.

(anc. Monuments Funéraires de St-Samuel enr.)

TEL.: ATELIER [819] 549-2002

JACQUES BAUDOIN REPRESENTANT

Tél.: [819] 549-2081

Permis de vendeur no 105 127

Le jour de la Baie... un événement
qui n'a lieu que deux fois par année!

Jours de la Baie

des **SPECIAUX**
de marchandise saisonnière
dans tous les départements

Jeudi, vendredi et samedi

18, 19 et 20 octobre inclusivement

ou jusqu'à épuisement de la marchandise

(Prendre note que la vente se termine samedi le 20 et non pas vendredi le 19 comme l'indique notre cahier publicitaire)

SURVEILLEZ NOTRE CAHIER PUBLICITAIRE

24 PAGES REMPLIES DE SPECIAUX

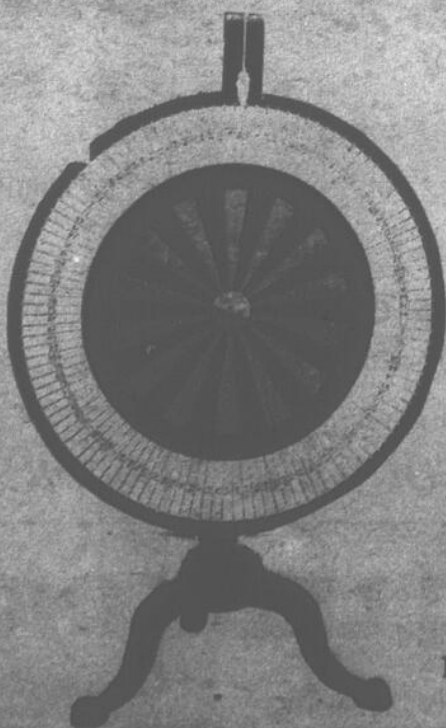
TIRAGE

BONS d'ACHATS de
\$ 10.⁰⁰ à \$ 100.⁰⁰

attribués à toutes
les heures



La Baie accepte
avec plaisir les cartes
Master Charge et Visa.



*Durant la fin de semaine des
JOURS de LA BAIE, tout achat
vous donne droit de participer
à la ROUE de FORTUNE*

Des bons d'achats de

\$ 10.⁰⁰ à \$ 100.⁰⁰

seront attribués à toutes les heures

Pas nécessaire d'être présent, seuls votre
numéro de téléphone et votre adresse suffisent